

2024

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ville

en actions

www.cergy.fr/tee



villedecergy



cergy

SOMMAIRE

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	p. 4-5
LA FEUILLE DE ROUTE DE MANDAT	p. 6-7
CHAPITRE 1 - LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	p. 8-9
BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA VILLE	p. 10-11
 ACTION 1 - Mise en place du budget Climat	p. 12
 ACTION 2 - Contribuer à la sobriété énergétique	p. 13
 ACTION 3 - Rénover le patrimoine public et l'habitat	p. 14-15
 ACTION 4 - Encourager et sécuriser la pratique du vélo et de la marche	p. 16
CHAPITRE 2 - PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES... ..	p. 17
 ACTION 5 - Valoriser les espaces de biodiversité.....	p. 18-19
 ACTION 6 - Programme Cergy Éducation & Transition	p. 20
CHAPITRE 3 - SOLIDARITÉ ET ÉPANOUISSEMENT HUMAIN	p. 21
 ACTION 7 - Lutter contre le chômage de longue durée par une démarche de territoire	p. 22
 ACTION 8 - Accompagner La Lanterne, un tiers-lieu associatif	p. 23
 ACTION 9 - Évolution du quotient familial, du Portail famille et du site de réservation	p. 24
CHAPITRE 4 - PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES	p. 25
 ACTION 10 - Devenir une collectivité éco-exemplaire	p. 26-27
BILAN DES 116 ACTIONS DEPUIS 2020	p. 28-31
26 ACTIONS POUR 2025	p. 32
SYNTHÈSE (fiche détachable)	p. 33
LES ÉCOGESTES (fiche détachable)	p. 34
LES BONNES RESSOURCES	p. 35

Retrouvez ce rapport en ligne sur www.cergy.fr/rdd

Directeur de la publication : Jean-Paul Jeandon, Maire de Cergy et Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

Rédaction : Ville de Cergy.

Photos : Lionel Pagès, Antonio Pedalino, Cécile Sturm, CACP.

Mise en page : Christine Gilberton et ville de Cergy.

Impression : Procopy à Saint-Ouen-l'Aumône sur du papier Nautilus 100 % recyclé, fabriqué à partir de déchets post-consommation. Ce papier a un profil environnemental élevé avec la certification FSC recyclé et l'éco-label Européen,

ainsi qu'une option neutre en CO2. Il est également certifié Blue Angel et Cradle to Cradle.

Tirage raisonné à 80 exemplaires destinés aux directions, médiathèques et élus de la ville. Afin de réduire la quantité d'encre consommée lors de l'impression, nous avons utilisé la police DIN en noir 85 %. Par rapport au noir 100 %, la consommation d'encre s'en trouve quasiment réduite de moitié sans que la qualité de lecture du document en soit altérée.

100 ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024 aura été marquée, avec les inondations dans la région de Valence en Espagne et le cyclone Chido en Outre-mer à Mayotte, par des **événements climatiques extrêmes** dont les dégâts ont potentiellement été **accentués par le réchauffement climatique global et les conséquences des activités humaines**.

2024 aura aussi été marquée, au plan national, par une baisse annoncée des budgets destinés à l'action environnementale.

Dans ce contexte, élus et agents de la ville ont maintenu et amplifié les efforts comme en attestent les **10 grandes actions** mises en avant dans ce **bilan annuel du développement durable à Cergy** qui est aussi l'occasion de rendre compte des engagements : depuis le début du mandat, ce sont ainsi **100 actions qui ont été réalisées ou sont en cours de mise en œuvre** [p. 28].

Plus que jamais en effet les communes doivent prendre leur part à l'effort national et mondial pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La Ville a présenté cette année son premier budget climat [ACTION 1] en cohérence avec son ambition de présenter **chaque année le suivi de ses émissions carbone** [p. 10]. Elle a aussi participé au **Challenge CUBE Ville** national qui aura permis de sensibiliser agents et usagers et de gagner en compétences en matière de sobriété énergétique [ACTION 2].

2024 aura aussi vu la réalisation de la **première cour OASIS** de la commune et le lancement d'un programme d'ampleur qui aboutira à huit réalisations supplémentaires en 2025 [ACTION 6]. Elles figureront sur la **carte interactive Cergy côté nature** qui recense désormais la diversité du patrimoine naturel de la ville [ACTION 5].

Enfin, le **tiers-lieu La Lanterne** [ACTION 8] accueille dans ses nouveaux locaux un collectif d'associations qui, par les pratiques artistiques, l'agroécologie et l'éducation populaire, font vivre le développement durable qui est l'affaire de tous. La Ville n'a d'ailleurs cessé de concerter et co-construire avec les habitants : cour Oasis, végétalisation des places, création de pistes cyclables, rue aux écoliers...

Preuve que la dynamique en faveur du développement durable se poursuit à Cergy, cet état des lieux se conclut par **26 nouvelles actions programmées pour 2025** [p. 32].



Jean-Paul JEANDON

Maire de Cergy
Président de la Communauté
d'agglomération de Cergy-Pontoise



David AGRECH

Adjoint au maire délégué à la
transition écologique et énergétique
et aux éco-écoles

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)



En insistant sur les interrelations entre les 17 objectifs du développement durable, l'Agenda 2030 souligne les enjeux les plus actuels du développement durable en liant étroitement les dimensions sociales et environnementales.

Pour ceux qui considéraient que l'urgence sociale justifie de faire passer les préoccupations environnementales au second plan, la crise Covid, – dont l'émergence est directement liée aux atteintes à la biodiversité – est venue durement mettre en évidence l'influence de l'état de l'environnement sur la santé et le bien-être social à l'échelle mondiale, notamment pour les plus pauvres.

Les ODD, c'est quoi ?

En septembre 2015, les 193 États membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Dans ce cadre, ils se sont engagés à mettre en œuvre de concert 17 Objectifs de développement durable (ODD) :

- C'est un cap ambitieux à la hauteur des enjeux pour un monde durable et solidaire.
- C'est un langage commun et partagé par tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, associations, collectivités locales et États.
- Les 17 objectifs illustrent les bénéfices recherchés pour l'ensemble de la société. Ils traduisent aussi des champs d'action pour que chacun apporte sa pierre à l'édifice.

- Les 17 ODD donnent la marche à suivre en faveur d'un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.
- Dans de nombreux pays, le référentiel des ODD a été saisi par les collectivités territoriales comme un cadre permettant de penser leurs politiques publiques.

En France, en 2010, la Loi Grenelle 2 a prescrit aux communes de plus de 50 000 habitants de présenter en conseil municipal, en amont du débat d'orientation budgétaire, un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

CERGY ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus de la moitié des actions de la Ville recensées dans ce rapport ont prioritairement poursuivi la réalisation des 3 Objectifs de développement durable (ODD) suivants :



ODD 13 21 % des actions

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



ODD 11 15 % des actions

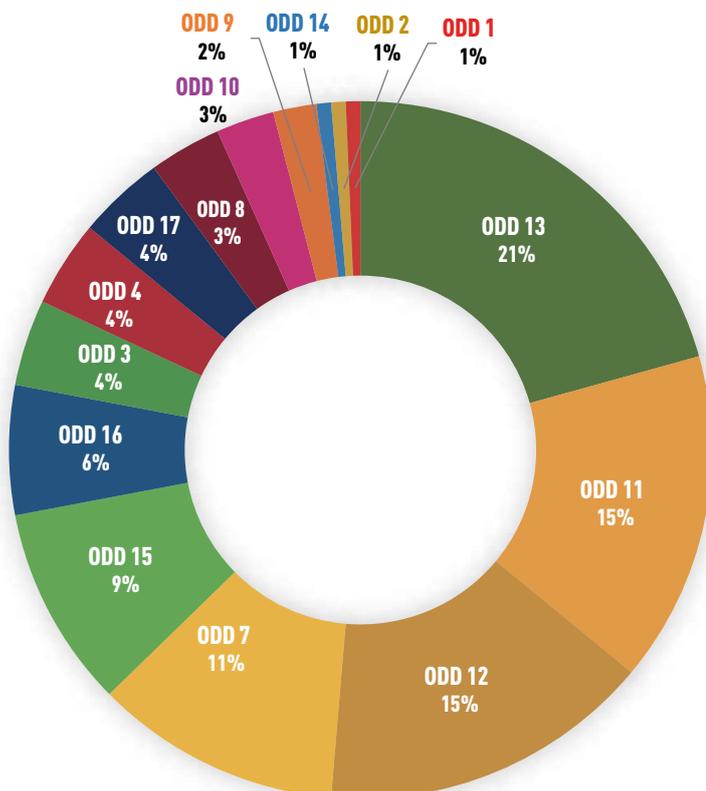
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



ODD 12 15 % des actions

Établir des modes de consommation et de production durables

Les Objectifs de développement durable portés par la Ville de Cergy en 2024



LA FEUILLE DE ROUTE DE MANDAT

La Ville de Cergy s'engage en faveur de la transition écologique et énergétique. Dans cette optique,

EN ROUTE VERS LA TRANSITION

SENSIBILISER & MOBILISER

Mobilité durable & économique des agents



ECO-EXEMPLARITÉ



Développement de projets locaux



POLLUTION & DÉCHETS



Charte Stop aux perturbateurs endocriniens



Valorisation Biodéchets dans les écoles



Brigade Verte



CE VILLE



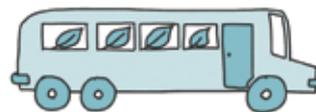
Tri dans la ville



Atelier d'auto-réparation



Livraison de Colis à vélo



Bornes électriques



Pistes cyclables +20 km



Stationnement pour vélos

Regarde ce que mettent en place les acteurs et habitants pour que CERGY devienne une ville durable



MOBILITÉ

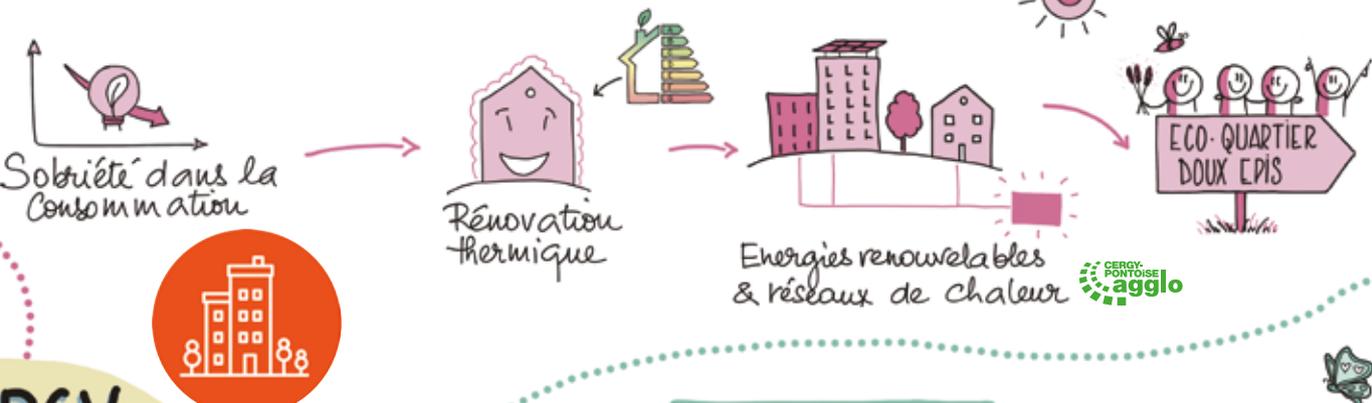


POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

une feuille de route a été élaborée qui sert de **guide à l'action municipale.**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

RÉNOVATION & ÉNERGIES RENOUVELABLES



ÉNERGIE DURABLE



BIODIVERSITÉ



AGRICULTURE URBAINE



Pour la BIODIVERSITÉ !
NOS AMBITIONS

ALIMENTATION



© Caroline TSANG

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un enjeu mondial

« *L'ère du réchauffement climatique est terminée, place à l'ère de l'ébullition globale.* »

António Guterres, secrétaire général de l'ONU, 27 juillet 2023.

Dans la synthèse de son sixième rapport publiée en 2023, le GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) **réévalue à la hausse les risques** liés au réchauffement climatique.

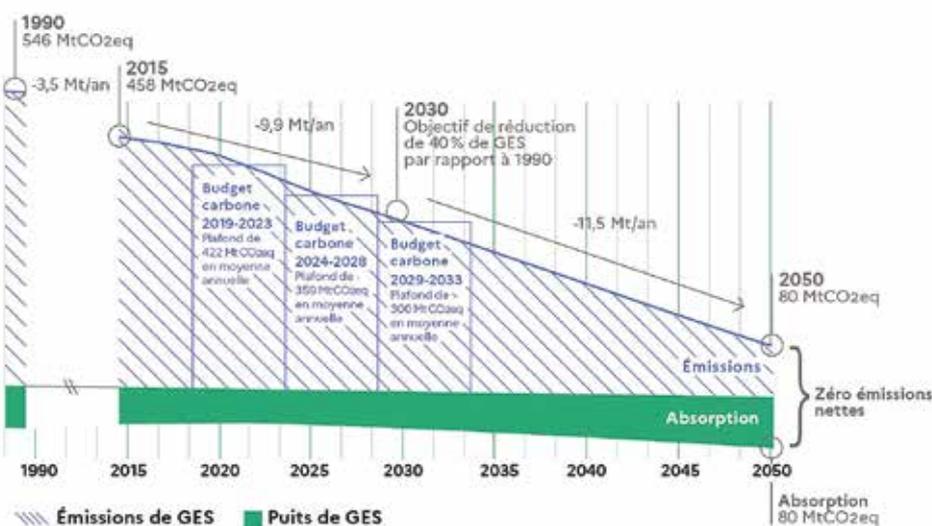
La planète s'est réchauffée de +1,1°C par rapport à l'ère pré-industrielle (fin XIX^e siècle). Elle aura atteint **+1,5°C dès 2030** et la trajectoire actuelle mondiale de hausse des températures se situe davantage vers **3°C à l'horizon 2100** avec des conséquences **"irréversibles pour des siècles ou des millénaires"** selon le GIEC.

Les phénomènes actuels de vagues de chaleur, de précipitations extrêmes et d'inondations, de sécheresses, de fonte des glaces et du pergélisol, d'effondrement de la biodiversité doivent d'autant plus nous alerter que le **niveau de réchauffement ne correspond qu'au tiers de ce qu'il aura atteint en 2100** par rapport à la période pré-industrielle.

Dans son rapport annuel de 2024, le Haut Conseil pour le climat (HCC) indique que la **baisse des émissions brutes de gaz à effet de serre (GES) s'est accélérée sur la dernière année et se rapproche des rythmes attendus pour atteindre les objectifs 2030 de la France.**

Dans les bâtiments et l'industrie, les émissions de gaz à effet de serre (GES) continuent de diminuer depuis plusieurs années. En 2023, les émissions des **transports**, première source de GES représentant **34 %** des émissions nationales, ont également baissé. Cette réduction s'explique en partie par une baisse d'activité dans le secteur routier, qui a contribué à la diminution des émissions des poids lourds et des véhicules utilitaires légers, ainsi que par l'électrification des voitures particulières, responsable d'environ 40 % de cette diminution. De même, le secteur de l'énergie, représentant **9,5 %** des émissions nationales, a vu ses rejets diminuer, dû au redressement de la production nucléaire, au développement structurel des énergies renouvelables, aux efforts de sobriété, ainsi qu'à l'impact de l'inflation et des prix élevés de l'énergie.

Évolution des **ÉMISSIONS ET DES PUIXS DE GES** sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et SNBC révisée (neutralité carbone)



La Stratégie nationale bas carbone (SNBC) s'appuie sur un scénario prospectif d'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050, sans faire de paris technologiques. Celui-ci permet de définir un chemin crédible de la transition vers cet objectif, d'identifier les verrous technologiques et d'anticiper les besoins en innovation.

Source : Stratégie nationale bas carbone - Ministère de la Transition écologique - Octobre 2020



Un enjeu local

Les vulnérabilités de Cergy face au changement climatique

Certains des impacts du changement climatique sont déjà à l'œuvre à Cergy. L'action doit être double, à savoir participer à la réduction de la cause et s'adapter aux conséquences sur le territoire disposant d'un centre dense très artificialisé et traversé également par l'Oise.

Les CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE sur le territoire de la ville

• Retrait / gonflement des sols argileux :

l'alternance de sécheresse-réhydratation des sols argileux entraîne localement, notamment le nord-est de Cergy, des mouvements de terrain. Le risque de multiplication de cet aléa est estimé entre 3 et 6 à l'horizon 2100.



Introduction de règles de construction et d'implantation dans le PLU.

• Hausse des températures :

hausse du nombre de jours et de nuits les plus chauds (x 3) et des périodes de chaleur avec renforcement des phénomènes d'îlots de chaleur (notamment pour les quartiers Hauts-de-Cergy, Axe Majeur et Horloge).

Les conséquences sont multiples :

impact sur le bien-être et la santé, hausse de l'utilisation de la climatisation, disparition de certaines espèces, baisse des rendements agricoles, etc.



Maintien des espaces végétalisés et des points d'eau, PLU bioclimatique intégrant des dispositifs de rafraîchissement passif, albédo...

• Multiplication des inondations (x 5) d'ici la fin du siècle



Toitures végétalisées, récupération des eaux de pluie, désimperméabilisation des sols.

• Dépendance aux énergies fossiles :

vulnérabilité face à la volatilité des prix des énergies et des ressources.



Choix de ressources et d'énergies locales et sobriété (isolation, chauffage urbain, géothermie), production et achat local, mobilités actives.

La Ville de Cergy doit agir pour la préservation et l'adaptation de son territoire au bénéfice de la biodiversité, du bien-être et de la sécurité de la population et du maintien des activités économiques.

Les changements non anticipés seront sources d'instabilité sociale.

ZOOM sur les 8 ACTIONS PRIORITAIRES de la feuille de route transition écologique et énergétique de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

OBJECTIF : se donner les moyens de "rattraper la trajectoire 2030" d'ici la fin de mandat soit -55 % d'émissions de GES d'ici 2030

1. Accélérer la rénovation du patrimoine bâti de l'agglomération

OBJECTIF : réduire la consommation d'énergie du patrimoine bâti de -40 % en 2030 selon les obligations du Décret tertiaire

2. Agir en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat

OBJECTIF : réduire les GES de l'habitat de 55 % d'ici à 2030

3. Développer la production d'énergies renouvelables (ENR) sur le territoire en particulier du photovoltaïque

OBJECTIF : 16 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030 soit un doublement de la production

4. Améliorer la performance environnementale du réseau de chaleur urbain avec l'arrêt de l'utilisation du charbon et le rajout de bois

OBJECTIF : 70 % d'ENR ou de récupération d'ici 2028

5. Mettre en œuvre les 18 actions du Projet alimentaire territorial

OBJECTIF : 5 nouvelles installations de maraîchers bio d'ici 2030

6. Gérer durablement les espaces verts du territoire et les boisements

OBJECTIF : reboiser la trame verte et bleue inscrite au SCoT

7. Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie de mobilité via le Plan local des mobilités 2023-2027

OBJECTIF : réduire de -40 % les GES du secteur des transports

8. Poursuivre l'engagement sur la réduction des déchets

OBJECTIF : réduire la production de déchets de 15 % en 2030 soit 464 kg/habitant/an

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA VILLE

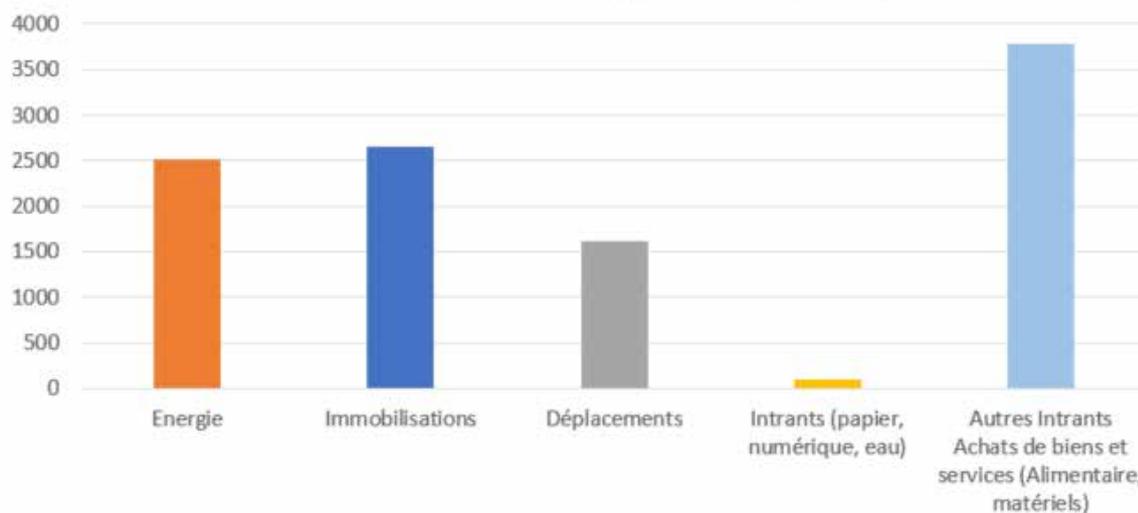
Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), les collectivités sont responsables de **15 % des émissions de gaz à effet de serre (GES)** en France. Cela est dû à leur patrimoine et aux services rendus (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules, etc.). Si l'on intègre les impacts indirects des orientations décidées par les collectivités, elles ont alors une capacité d'action sur 50 % des émissions de GES. Elles jouent donc un rôle majeur d'exemplarité dans la réduction des émissions de GES et plus largement sur l'environnement (consommation de ressources, qualité de l'air, etc.).

La Ville de Cergy, en tant que collectivité de plus de 50 000 habitants, doit réaliser tous les trois ans un bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) issues de ses activités et ses compétences ainsi qu'un plan d'action volontaire visant à les réduire (cf. article L. 229-25 du code de l'environnement).

Les résultats

La ville de Cergy a émis au total **10 662 tonnes éq. CO₂ en 2023***. Cela représente 1,7 % des émissions carbone du territoire communal sur la base d'une empreinte carbone moyenne des Français de 9,2 tonnes éq. CO₂ rapportée à 68 000 habitants. Les services communaux participent ainsi à hauteur de 156 kg éq. CO₂ de l'empreinte carbone annuelle de chaque Cergyssoise et Cergyssois, soit 7,8 % de l'objectif de 2 tonnes éq. CO₂/hab. en 2050.

Bilan des émissions GES de la ville (t éq. CO₂)

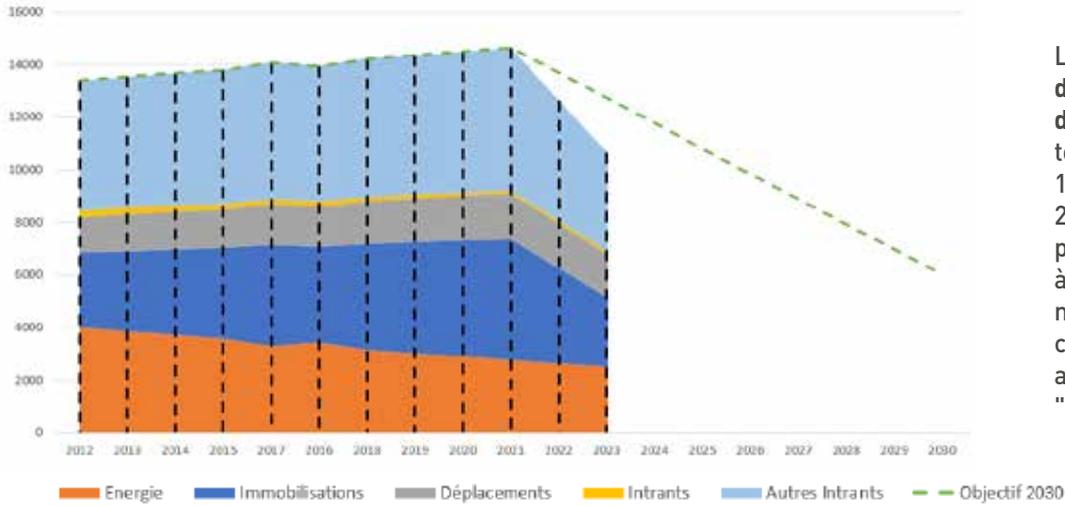


- Le principal poste émetteur est lié aux achats de biens et services (alimentaire, matériels et fournitures). Ce poste représente **35 % des émissions totales d'équivalent CO₂ en 2023**. Un impact qui est dû à la fabrication et au transport des biens et marchandises.
- Le 2^{ème} poste émetteur est lié pour **25 % aux immobilisations**, c'est-à-dire à nos bâtiments, notre flotte automobile ainsi que nos mobiliers et matériels informatiques.
- Le 3^{ème} poste émetteur, lié à notre consommation d'énergie, représente **24 %, soit 2 513 tonnes éq. CO₂**. Ce poste indique que l'énergie utilisée pour le fonctionnement de la ville est encore un réservoir d'émissions de GES (sobriété des usages, rénovation des bâtiments et utilisation d'énergies renouvelables sont les 3 piliers pour diminuer les émissions de CO₂ dans ce secteur).

*1 tonne équivalent CO₂ (t éq. CO₂) correspond à un vol aller/retour Paris-New-York (par passager et sans prendre en compte l'effet des traînées de condensation)

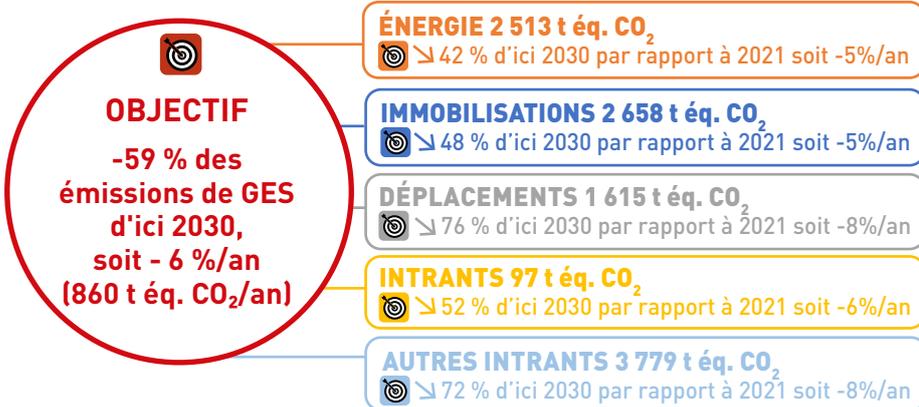
La trajectoire carbone

Ce bilan des émissions de gaz à effet de serre permet à la Ville de formaliser sous forme de trajectoire ses engagements de réduction de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et de définir un plan d'actions.



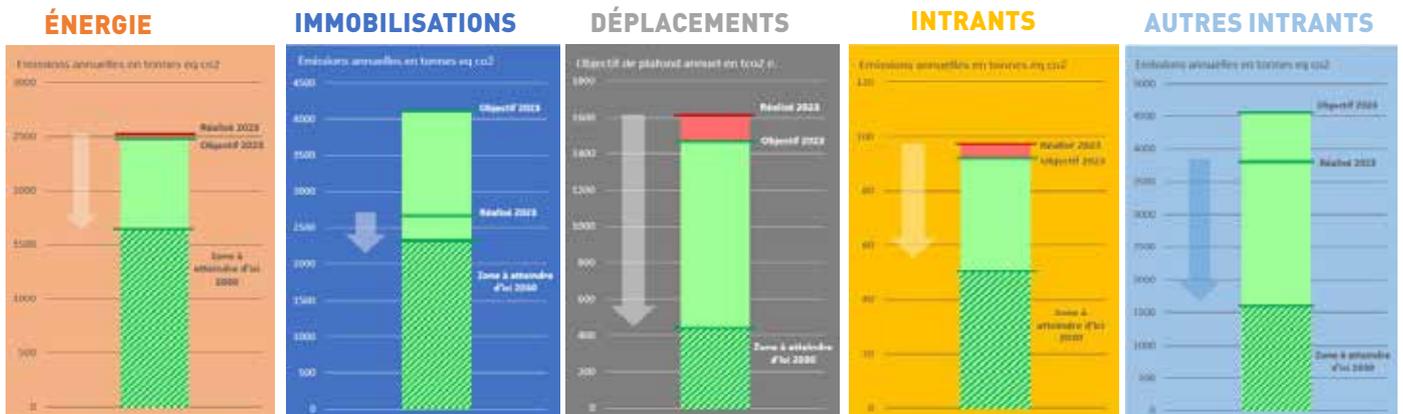
Le graphique montre une diminution des émissions de CO₂, passant de 14 635 tonnes éq. CO₂ en 2021 à 10 662 tonnes éq. CO₂ en 2023. Cette réduction est principalement attribuable à un changement de méthodologie en 2023 pour calculer les émissions liées aux immobilisations et aux "autres intrants".

Plan de transition



Les changements méthodologiques constituent une étape significative dans l'amélioration des outils de suivi, permettant une analyse plus précise et pertinente. Ces avancées sont essentielles pour mieux cibler les actions futures en vue de réduire davantage les émissions. L'objectif de réduction fixé n'a pas été atteint en matière de consommation d'énergie et de papier, ainsi que d'émissions liées aux déplacements. Pour accélérer cette dernière réduction, un plan de mobilité sera déployé en 2025.

Suivi annuel des émissions carbone



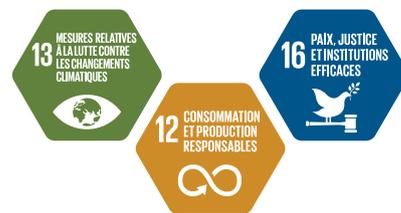
Réduction entre 2021 et 2023 (de 2 748 t éq. CO₂ à 2 513 t éq. CO₂), inférieure cependant à l'objectif de 2 493 t éq. CO₂.

Pour les immobilisations, l'objectif de réduction des émissions de GES a été largement dépassé en 2023, avec seulement 2 658 t éq. CO₂ émises. Cela s'explique par le changement de méthodologie.

En 2023, les émissions liées aux déplacements ont atteint 1 615 t éq. CO₂, reflétant une diminution par rapport à 2021. Cependant, cette baisse reste insuffisante pour atteindre l'objectif annuel prévu.

En 2023, les émissions liées aux intrants (consommation de papier, eau et utilisation du numérique) ont diminué, passant de 106 t éq. CO₂ en 2021 à 97 t éq. CO₂.

En 2023, les émissions liées aux autres intrants sont passées de 5 436 t éq. CO₂ en 2021 à 3 779 t éq. CO₂, grâce à une estimation plus précise des émissions liées à l'alimentation dans les écoles et aux différents achats réalisés au cours de l'année.



Mise en place du budget Climat

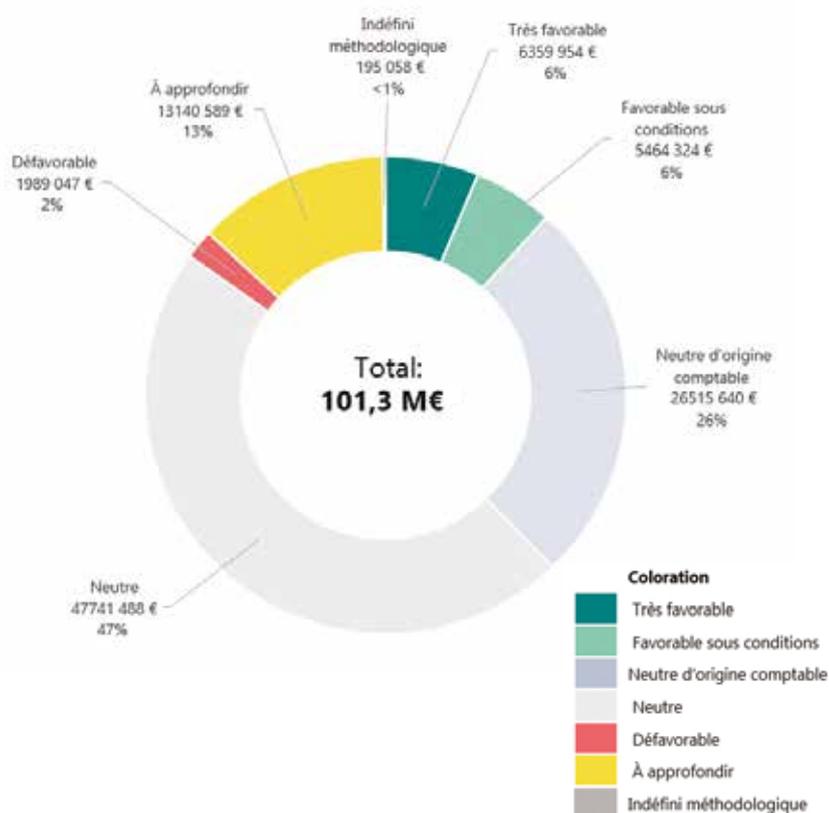
À partir de 2024, les collectivités de plus de 3 500 habitants doivent évaluer l'impact environnemental de leurs finances. Cergy a choisi de devancer cette obligation en appliquant la méthodologie reconnue de l'I4CE (Institut de l'économie pour le climat) au compte administratif relatif au budget 2023 voté début 2024. Les résultats permettent d'objectiver la réalité de l'effort budgétaire en faveur du climat, d'évaluer la cohérence des dépenses avec l'atteinte des objectifs climatiques (-45 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et la neutralité carbone à l'échelle nationale en 2050) et de faire de l'exercice comptable 2023 une année de référence pour éclairer les futurs arbitrages et évaluer l'évolution des prochains exercices budgétaires.

Dans les faits

85 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Ville ont été analysées et classées en **6 catégories** dont : défavorable, neutre, favorable sous conditions et très favorable. Seule cette dernière catégorie est compatible avec l'objectif national de neutralité carbone.

La part neutre qui représente près de **50 % des dépenses** constitue le **principal vivier d'amélioration**. Cet exercice permet justement d'**identifier des pistes pour contribuer aux objectifs climatiques** :

- Réduire la part des véhicules thermiques de la flotte
- Basculer les déplacements scolaires en car vers les transports en commun
- Intégrer les critères de durabilité dans l'achat du matériel informatique
- Rénover énergétiquement les bâtiments,
- Augmenter les plantations d'arbres, notamment dans les cours d'écoles
- Augmenter la part :
 - des repas végétariens,
 - des travaux de voirie consacrés aux mobilités actives et de l'électricité labellisée « VertVolt » dans le mix énergétique communal.



CHIFFRES-CLÉS

12 % de dépenses très favorables et favorables sous conditions

2 % de dépenses défavorables

PERSPECTIVES 2025

- **Identifier dès la préparation budgétaire 2025** les dépenses ayant un impact favorable ou défavorable sur le climat et les dépenses relatives à la préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.
- **Appliquer la méthodologie I4CE à l'élaboration de l'annexe du compte financier unique**, intitulé « impact du budget pour la transition écologique » prévu par la loi de finances du 29 décembre 2023.



Contribuer à la sobriété énergétique

En 2022, La Ville a mis en place un plan de sobriété énergétique pour maîtriser l'augmentation de sa facture énergétique ayant doublé en 2 ans (entre 2021 et 2023) suite à la hausse brutale du coût de l'énergie. En 2024, on constate une maîtrise des dépenses énergétiques autour de 4 millions d'euros.

L'objectif du plan 2024-2025 est de poursuivre ces efforts pour limiter les dépenses et dégager des marges financières nécessaires aux investissements en transition énergétique.

Dans les faits

1. Plan de sobriété

Le plan de sobriété, lancé à l'hiver 2022-2023, reconduit deux mesures majeures pour les équipements municipaux : la **réduction de la période de chauffage pour certains équipements** pendant les vacances scolaires de Noël et d'hiver, ainsi que la **baisse des températures sur certains équipements à des plages horaires journalières**. Pour plus de détails: www.cergy.fr/eco-energie.

2. Concours d'économies d'énergie "CUBE Ville"

La Ville de Cergy est engagée dans un concours annuel national d'économies d'énergie, intitulé CUBE Ville, aux côtés de 11 autres communes. Organisé par la FNCCR, l'IFPEB et le Cerema, ce concours a pour objectif de réduire durablement la consommation d'énergie des bâtiments publics sans recourir à des travaux coûteux.

Dix bâtiments communaux gros consommateurs d'énergie se sont engagés dans cette initiative : l'hôtel de ville, le Douze, l'espace Santé Denis-Mukwege, Visages du Monde, la médiathèque Astrolabe, la maison de quartier des Linandes, la maison de quartier des Touleuses, le gymnase des Touleuses, le gymnase du 3^e Millénaire et les ateliers techniques d'Osny.

Les équipes de ces différents sites bénéficient d'un accompagnement dans plusieurs domaines :

- Sensibilisation : affiches et messages pour encourager les bons gestes d'économie d'énergie, concours interne, discussions autour de la sobriété énergétique, visites techniques pour améliorer l'efficacité énergétique, etc.
- Optimisation de la maintenance et des températures pour une gestion plus efficace de l'énergie.
- Petits travaux à faible coût, comme le remplacement des ampoules par des LED par exemple.

Au printemps 2025, Cergy pourra comparer ses résultats avec ceux d'autres villes dans le cadre d'un classement national d'économies d'énergie.

3. J'allume ma rue

Une expérimentation du dispositif « **J'allume ma rue** » a été mise en œuvre par Cylumine, le gestionnaire de l'éclairage public de la CACP sur le quartier du Village. Le principe est simple : il permet aux habitants d'activer l'éclairage du secteur qu'ils empruntent depuis leur smartphone, le temps de leur passage.

Il suffit de se rendre sur le site jallume.fr et d'appuyer sur l'ampoule qui s'affiche à l'écran. La mise en place du dispositif dans le quartier du Village a permis d'économiser **25 244 KWH** (calcul du 3 avril au 18 novembre 2024). Le dispositif a été, durant cette phase de comptage, utilisé **4807 fois** et plus particulièrement au niveau du carrefour des rues Nationale, Pontoise et Vauréal, ainsi que la rue de la Prairie.

En savoir plus : www.cergy.fr/eco-energie

CHIFFRES-CLÉS

10 bâtiments communaux participants au concours CUBE Ville

7 % d'économies d'énergie grâce à la baisse de 1°C dans les équipements

-22 % sur la facture énergétique entre janvier et avril 2023 et 2024 pour les 10 équipements (hors Hôtel de Ville)

50 000 € d'économies suite à la vérification de factures énergétiques

250 agents sensibilisés à la sobriété énergétique

23 écoles équipées de sondes de température

PERSPECTIVES 2025

- Extension du suivi des consommations énergétiques aux 30 bâtiments les plus énergivores
- Recrutement d'un économiste de flux
- Intégration des éco-gestes dans les conventions avec les associations



Rénover le patrimoine public et l'habitat

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Le PPI recouvre l'ensemble des projets d'investissement et décline les financements nécessaires à leur réalisation. La feuille de route pour 2024 tient toujours compte du schéma directeur immobilier et énergétique avec la poursuite en 2025 de projets déjà engagés – reconstruction de l'accueil de loisirs du Bois de Cergy, rénovation de la Maison Anne et Gérard Philipe, la mise en place de panneaux photovoltaïques à l'école du Petit vent. Les travaux de rénovation énergétique dans les groupes scolaires tiennent également une place de choix : 8 écoles sur les 15 équipements municipaux rénovés en 2024.

La carte ci-dessous illustre l'ensemble des projets en faveur de la transition énergétique réalisés en 2024 et ceux prévus pour 2025.

1 EXPLORATEUR

Visages du Monde

Remplacement des éclairages scéniques par des LED

• 149 000 €

Crèche Lune enchantée

• 2025 : changement des radiateurs, centrale de traitement de l'air et isolation des parois intérieures

Gymnase des Grès

Remplacement des luminaires par des LED

• 10 000 €

Gymnase du Troisième Millénaire

Désembouage du réseau

2 BONTEMPS

Groupe scolaire Bontemps

Travaux d'étanchéité sur la toiture et travaux d'entretien

• 200 000 €

3 POINT DU JOUR

Groupe scolaire Point du jour

Poursuite des travaux d'étanchéité sur la toiture et isolation

5 GROS-CAILLOU

Groupe scolaire du Gros-Caillou

Changement de la chaudière gaz par une chaudière à condensation

6 HORLOGE

Hôtel de ville

Remplacement des éclairages par des LED

• 31 000 €

• 2025 : audit énergétique

4 TERROIR

Gymnase du Moulin à Vent

• 2025 : rénovation énergétique, étanchéité et entretien du bâtiment

Groupe scolaire du Terroir

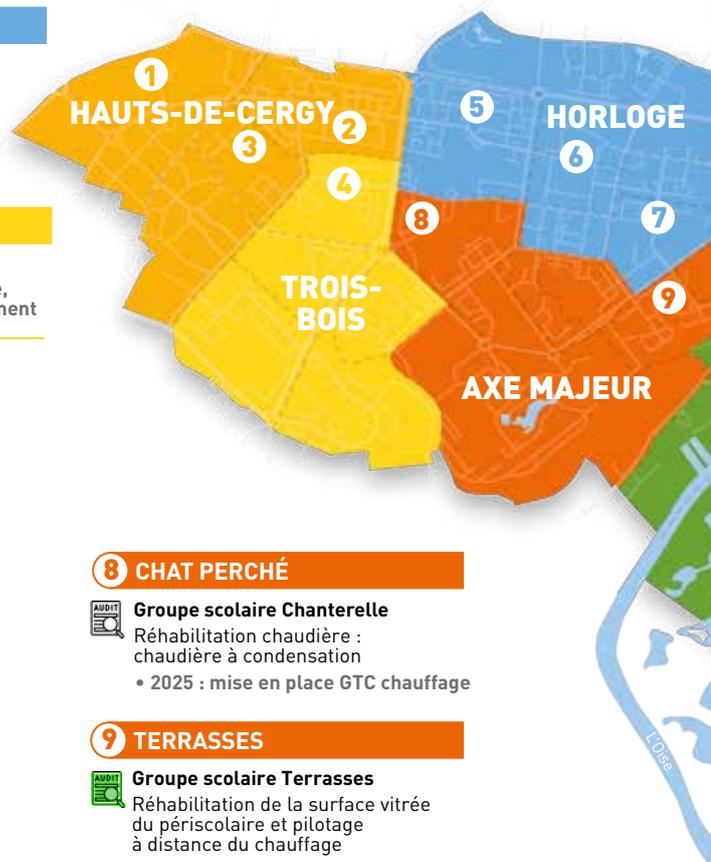
Réhabilitation de la chaudière à condensation

• 168 000 €

7 GENOTTES

Groupe scolaire des Genottes

Travaux de rénovation énergétique, menuiseries et toiture terrasse



8 CHAT PERCHÉ

Groupe scolaire Chanterelle

Réhabilitation chaudière : chaudière à condensation

• 2025 : mise en place GTC chauffage

9 TERRASSES

Groupe scolaire Terrasses

Réhabilitation de la surface vitrée du périscolaire et pilotage à distance du chauffage

• 53 000 €

10 SÉBILLE

Groupe scolaire de La Sébille

Réhabilitation de la chaufferie : chaudière à condensation

• 300 000 €



Audit énergétique



Audit énergétique Programme EDURENOV

La rénovation énergétique des copropriétés

Depuis 15 ans, la Ville s'engage activement dans la rénovation énergétique des copropriétés à travers des actions variées : formations à la gestion, conseils, suivi et accompagnement des projets.

CHIFFRES-CLÉS

9 formations dispensées, réunissant près de 180 copropriétaires formés

4 opérations de rénovation dans le parc privé : 2 en cours et 2 achevées en 2024

4 opérations de rénovation dans le parc social : 3 en cours et 1 achevée en 2024.

PERSPECTIVES 2025

- 6 opérations de rénovation dans le parc privé et social sont prévues en 2025
- Mise en place d'une gestion à distance des installations techniques des bâtiments municipaux
- Mise en place d'un contrat de performance énergétique pour améliorer la maintenance énergétique des équipements
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le groupe scolaire du Petit Vent et sur les toits de la halle d'athlétisme des Maradas par la coopérative citoyenne O'Watt
- Raccordement au chauffage urbain de plusieurs bâtiments et extension du réseau de chaleur
- Poursuite de l'effort de rénovation énergétique des bâtiments de la ville et en particulier les écoles

11 BELLE ÉPINE

Groupe scolaire Belle épine
Rénovation énergétique (toiture, vitrages) et pilotage à distance du chauffage
• 15 000 €

12 DOUX ÉPIS

Groupe scolaire Petit vent
• 2025 : installation de panneaux photovoltaïques

13 PLAINE DES LINANDES

Stade Salif-Keïta
Déploiement éclairage LED
• 2025 : reprise de l'étanchéité de la toiture terrasse et remplacement des éclairages par des LED sur le 3^e terrain

14 JUSTICE

Groupe scolaire La Justice

15 LINANDES

Groupe scolaire Linandes
Changement des menuiseries de l'école primaire
• 2025 : menuiseries de l'école maternelle

16 CHEMIN DUPUIS

Groupe scolaire Chemin Dupuis

17 TOULEUSES

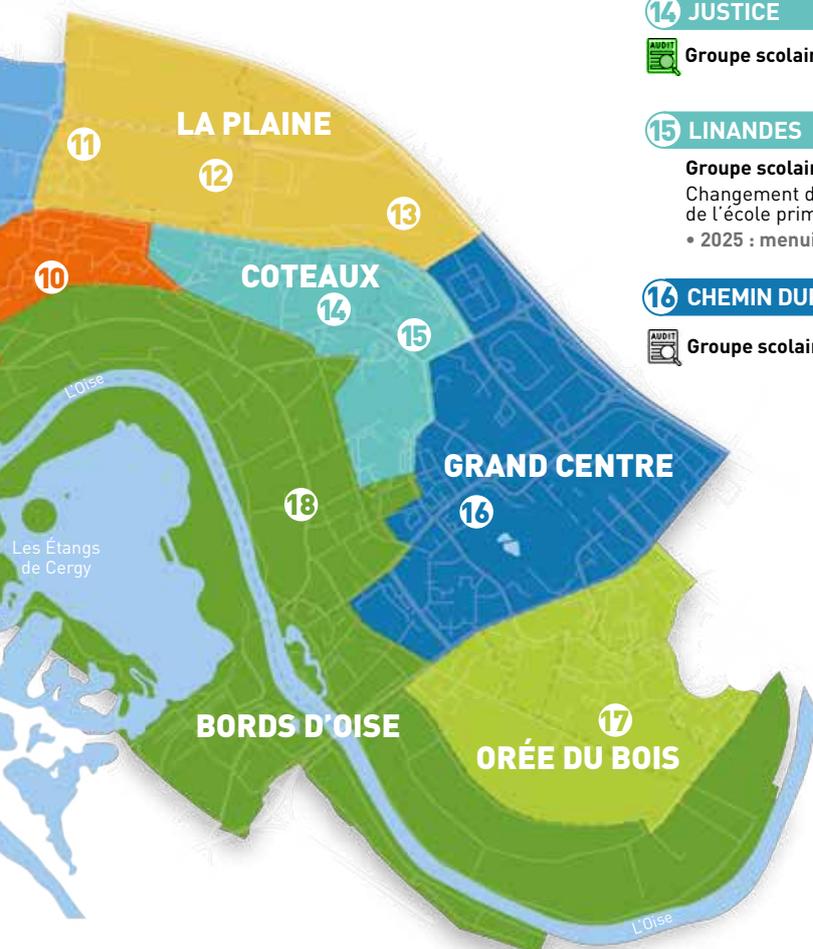
Maison de quartier
Rénovation de la façade et peinture du hall (travaux après émeutes)
• 2025 : étanchéité et isolation de la toiture et isolation phonique de la grande salle

Groupe scolaire Toulousees
Réhabilitation du réseau d'eau
• 130 000 € • 4^e trimestre

Gymnase des Toulousees
Remplacement des luminaires de la halle roller par du LED
• 17 500 €

18 VILLAGE

Groupe scolaire du Village
Rénovation énergétique
• 2025 : rénovation de l'école



Encourager et sécuriser la pratique du vélo et de la marche

Les déplacements actifs sont bénéfiques pour le pouvoir d'achat, pour la santé et pour la planète en n'émettant pas de pollution atmosphérique et en étant le mode de transport le moins carboné. C'est la raison pour laquelle le Plan national vélo prévoit de tripler leur part modale pour atteindre **9 % en 2024**.

Dans les faits



Un **Plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA)** voté en Conseil municipal en 2023 propose notamment une programmation triennale de 12 km de linéaire cyclable porté par la commune. Il est constitué de 50 actions réparties en 5 volets, dont le stationnement et l'accompagnement du changement.

www.cergy.fr/pama

Rue aux écoliers (action 39 du PAMA)

Afin de **garantir un environnement plus sûr pour les écoliers tout en encourageant les déplacements à pied, à vélo ou en trottinette**, une rue scolaire (voirie d'accès à l'école piétonnisée lors des entrées et sorties) a été expérimentée à l'école du Hazay. À l'issue d'un processus de concertation et d'évaluation, la mesure a été approuvée par 70 % des participants au questionnaire en ligne (parents, riverains et communauté éducative). Elle sera pérennisée au premier trimestre 2025. Parallèlement, deux écoles, le Village et le Hazay, ont bénéficié du programme d'écomobilité scolaire MOBY.



Évolution du réseau cyclable (actions 1 et 2 du PAMA)

Un inventaire complet a été réalisé, accompagné de la mise en place d'une nouvelle méthode de comptage du linéaire cyclable. **Depuis 2020, le réseau a enregistré une augmentation globale de +12 %, passant de 103 km à 116 km** soit :

+64 % de pistes cyclables
+275 % de doubles-sens cyclables
+8 % de voies vertes
-25 % de bandes cyclables

En 2024, les principaux aménagements suivants ont été réalisés : piste du Grand Centre (1,4 km), voie verte nord Linandes (1,4 km), rues piétonnes Marjoberts (0,6 km), double sens cyclable aux Doux-épis (0,5 km).

Fil d'Ariane (actions 3 et 4 du PAMA)

Le Fil d'Ariane est un itinéraire piéton et vélo qui traverse toute la ville de façon séparée du trafic motorisé. Un diagnostic réalisé en interne a permis d'identifier les problématiques et de prioriser les futures actions de remise en état.

CHIFFRES-CLÉS

35 des 50 actions du PAMA déjà mises en œuvre ou en cours

4,2 km de linéaire cyclable aménagé en 2024

PERSPECTIVES 2025

- Création de pistes cyclables sur le Boulevard de l'Oise (CACP) et l'Avenue de l'Embellie (ville)
- Mise en valeur du Fil d'Ariane
- Mise en place de deux nouvelles rues aux écoliers

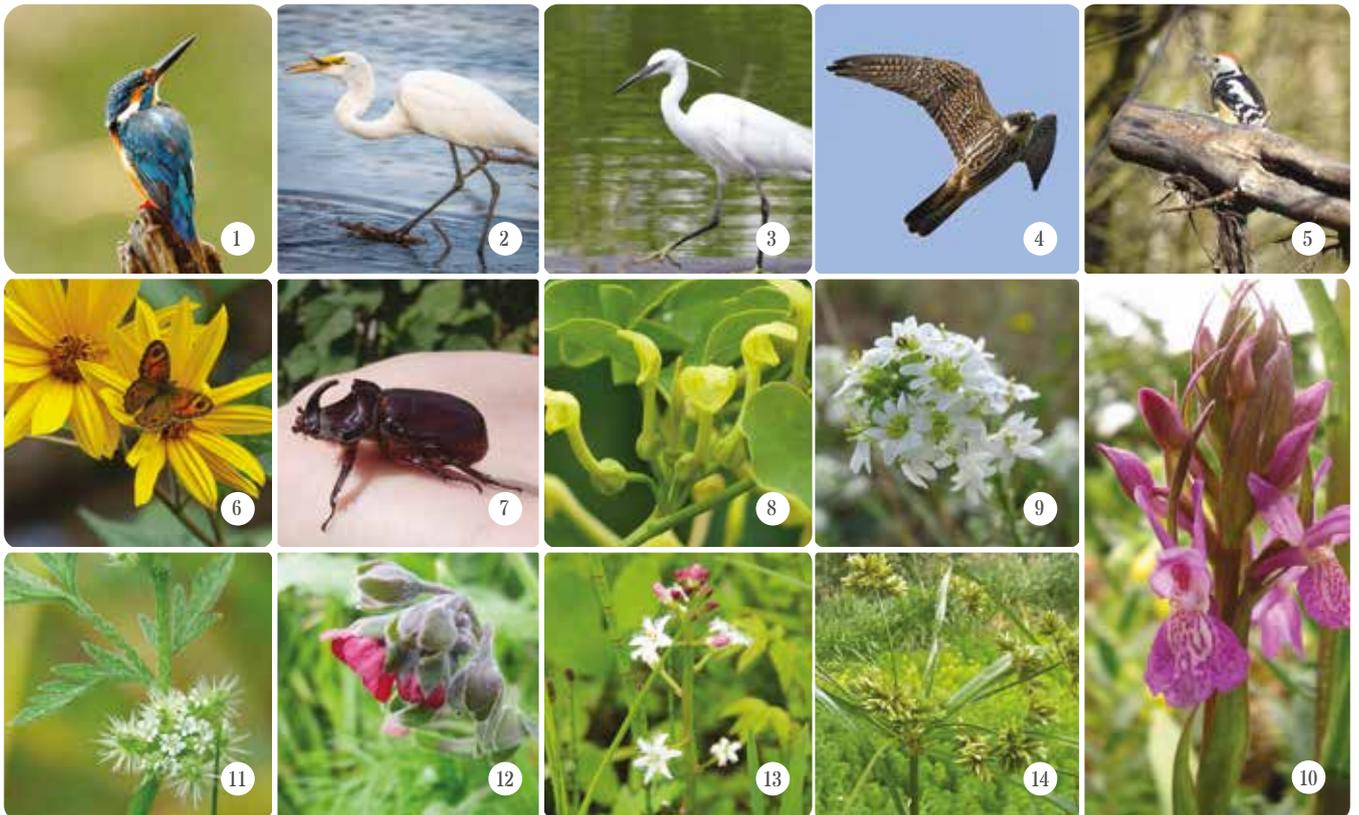
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX & DES RESSOURCES

La biodiversité apporte des biens et des services **innombrables et pour la plupart irremplaçables**. Elle offre **qui plus est un potentiel d'adaptation majeur**. Or, **la moitié des espèces vivantes pourrait avoir disparu d'ici un siècle** selon les scientifiques. Cela s'explique par la segmentation de l'espace, l'artificialisation et l'appauvrissement des sols, les aménagements des cours d'eau et des berges, les pollutions par pesticides, l'altération des habitats, l'exploitation massive de certaines espèces ainsi que l'introduction d'espèces invasives.

Cergy dispose d'un patrimoine de biodiversité faune-flore diversifié.

Depuis 10 ans, ce sont **235 espèces animales** (107 papillons, 102 insectes, 6 mammifères) et **200 variétés de fleurs** qui ont été recensées sur le territoire (source : GéoNat'Idf, base de données naturalistes, 2023).

Parmi les **espèces rares** recensées à Cergy, voici quelques espèces intéressantes à observer :



Animaux : ① Martin-pêcheur d'Europe ② Grande Aigrette ③ Aigrette garzette ④ Faucon hobereau ⑤ Pic mar

Insectes : ⑥ Papillon le Némusien ⑦ Scarabée rhinocéros européen

Plantes rares : ⑧ Aristoloche clématite ⑨ Alysson blanc ⑩ Orchis négligé ⑪ Torilis à fleurs glomérulées
⑫ Cynoglosse officinale ⑬ Trèfle d'eau ⑭ Souchet vigoureux



Valoriser les espaces de biodiversité

Différentes actions sont menées ou soutenues par la Ville pour renforcer la présence de la nature en milieu urbain, avec pour objectifs de lutter contre l'érosion de la biodiversité, de s'adapter au changement climatique et de garantir un accès à la nature pour tous.



6 parcelles communales en éco-pâturage



8 vergers communaux



8 jardins partagés



11 parcelles en fauchage tardif



~81 ha d'espaces boisés



53,4 ha de parcs urbains



Découvrir la biodiversité à Cergy avec la carte *Cergy, côté nature* !

En novembre 2024, la Ville a lancé une carte interactive intitulée *Cergy, côté nature*, une invitation à découvrir la richesse de la biodiversité communale. **S'étendant sur 400 hectares, soit un tiers du territoire**, cette carte interactive permet de localiser facilement les espaces verts, les zones boisées, les lieux d'éco-pâturage, les jardins familiaux et partagés, le Fil d'Ariane et d'autres itinéraires de promenade.



Pour découvrir la biodiversité à Cergy, rendez-vous sur www.cergy.fr/carte-nature

Préservation des espaces agricoles

La Ville de Cergy est également partie prenante du **Périmètre régional d'intervention foncière (PRIF)** "Boucle de l'Oise Franges du Vexin" adopté en 2020. Grâce à ce dispositif, les communes se sont engagées auprès de la Région à pérenniser la vocation agricole de la Plaine maraîchère et la Safer y exerce une veille foncière pour le compte de l'Agence des Espaces Verts.

La ville compte 139,9 ha d'espaces agricoles (9,6 % du territoire communal) dont 42 % en maraîchage.

Ces espaces représentent aussi un potentiel de maintien de la biodiversité.

Actions poursuivies pour la biodiversité

- **Label 3 fleurs "Villes et Villages Fleuris"** depuis 25 ans, avec le prix spécial du patrimoine arboré depuis 2022
- **Éco-pâturage** instauré depuis 2012
- **Préservation des Espaces Naturels Sensibles** par l'acquisition de terrains en bord d'Oise : près de 2,5 hectares acquis par la ville en 13 ans
- **Zéro produit phytosanitaire** pour l'entretien des espaces verts depuis 2019
- **Gestion différenciée des espaces verts** visant à adapter les traitements et soins apportés aux végétaux, avec des actions de sensibilisation auprès des habitants
- **Pratique du fauchage tardif et du moissonnage** pour favoriser la biodiversité

Une cour d'école OASIS

La Ville de Cergy a inauguré sa première cour Oasis au sein du groupe scolaire de la Justice le 3 octobre 2024. Cet espace a été entièrement repensé par une collaboration entre architectes, services municipaux, enseignants et élèves pour offrir un **lieu plus verdoyant, rafraîchissant, apaisant et adapté aux défis climatiques de demain.**

La cour intègre une diversité de plantations, principalement composées d'essences indigènes ou résilientes face au changement climatique :

- **20 essences de vivaces**, dont un tiers adaptées aux milieux humides
- **32 arbres**, incluant **6 essences arbustives** et **9 essences d'arbres.**



En plus des aménagements paysagers, la surface de la cour a été désimperméabilisée à 62 %. Elle a été conçue pour **gérer efficacement l'eau de pluie**, avec une capacité de stockage et d'infiltration de **89 m³**, correspondant à une pluie exceptionnelle (dite "trentennale"). Auparavant rejetée dans le réseau, cette eau est désormais absorbée sur place, contribuant ainsi à **réduire les risques de crues.**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet du nouveau PLU, arrêté en conseil municipal en 2024, accorde une place primordiale aux espaces verts et naturels de la ville. Dans son plan de zonage, plusieurs parcelles ont été reclassées en zone naturelle (+20,68 hectares) et d'autres en zone agricole (+ 13,25 hectares). Une des trois orientations d'aménagement et de programmation thématiques de ce PLU prévoit de consolider les trames verte et bleue pour la protection des espaces naturels, végétalisés et aquatiques.

Des potagers au cœur de la ville : cultiver, partager, sensibiliser

Le Potager Label Vie

Dans le cadre d'une convention avec la Ville, visant à réinvestir le terrain communal de l'ancien stade J.-R. Gault, le Potager Label Vie cultive et vend des légumes frais, diversifiés, bio et de saison. Il propose également des "ateliers fertiles" destinés aux écoles, accueils de loisirs et maisons de quartier de la ville. Le Potager a accueilli en 2024, 290 visiteurs, 25 "woofers" et 28 jeunes en insertion.

Le Potager des Linandes

La création du potager a débuté au début de l'année 2024, à proximité de la maison de quartier des Linandes. Ce projet a été réalisé en partenariat avec les jeunes et les familles lors d'ateliers proposés par la maison de quartier : préparation du terrain pour aménager le jardin sur plusieurs niveaux, choix des plantations et premières plantations réalisées à l'automne.

CHIFFRES-CLÉS

62 % de la surface de cour d'école de La Justice désimperméabilisée

32 arbres plantés au groupe scolaire de la Justice

1 tonne de légumes récoltés au Potager Label Vie

320 enfants des accueils de loisirs ont pris part à des ateliers pédagogiques au Potager Label Vie

PERSPECTIVES 2025

- **2 nouvelles cours Oasis** (Chanterelle et Nautilus)
- **6 cours d'écoles plantées "projet Canopée"** (Tilleuls, Linandes, Châteaux, Village, Ponceau et Touleuses)
- **1 plan nature**
- **2 places réaménagées** pour lutter contre les îlots de chaleur
- **Enquête publique** et adoption définitive du PLU



Programme Cergy Éducation & Transition

Le programme **Cergy Éducation & Transition** soutient financièrement les projets pédagogiques répondant aux critères de l'un des trois labels de développement durable : **Éco-École, E3D** et **Centre A'ERE**. Entre décembre 2023 et juin 2024, 28 écoles ont bénéficié de subventions dans le cadre de ce programme pour financer des projets autour de la biodiversité, grâce à un budget communal annuel de 35 000 €.

Éco-École

En 2022, quatre écoles de Cergy ont été labellisées Éco-École : La Justice, Le Chemin Dupuis (élémentaire), Le Ponceau (élémentaire) et Le Nautilus (maternelle). Depuis 2023, 35 écoles, soit 23 groupes scolaires, ont entrepris la démarche de labellisation.

E3D

L'Éducation nationale récompense également les établissements engagés dans une démarche globale de développement durable. Grâce à l'impulsion donnée par Cergy avec le programme Éducation & Transition, l'Éducation nationale a accordé la labellisation "**Territoire éducatif E3D**" à l'une des deux circonscriptions de Cergy en 2022, puis à l'ensemble de la ville en décembre 2023, faisant de Cergy le **plus grand territoire E3D** de l'académie de Versailles.

Centre A'ERE

En partenariat avec l'association Les Francas, ce programme accompagne les équipes d'animateurs dans des actions autour du développement durable. En 2023, deux accueils de loisirs à Cergy, Les Terrasses et La Justice, ont obtenu le label Centre A'ERE. En 2024, trois nouveaux accueils ont été labellisés : **les Essarts, le Point du Jour et le Parc**.

Commission développement durable et solidarité du Conseil d'enfants (8-10 ans)

En 2024, la commission a participé activement à la Semaine européenne du développement durable, avec des ateliers créatifs sur le recyclage et un concours d'objets recyclés, où tous les accueils de loisirs étaient invités à participer. Deux écoles (Nautilus et Point du Jour), ainsi que deux accueils de loisirs (Point du Jour et Atlantis) ont participé.

À la rentrée 2024, **deux nouveaux projets sur la santé et l'alimentation ont été proposés** en partenariat avec le pôle santé. Dans chaque école de la ville, les délégués récolteront également des vêtements et produits alimentaires pour l'association « le Maillon » en février 2025.

Dans le cadre du parcours Citoyenneté, les animateurs citoyenneté et développement durable, ainsi que le Conseil d'enfants, proposent des **ateliers éco-citoyens dans les écoles de la ville**, en s'appuyant sur la Fresque du Climat. Ces ateliers **sensibilisent les enfants aux grands enjeux environnementaux et sociétaux**, tout en les encourageant à réfléchir aux éco-gestes à adopter pour préserver la planète. La Fresque est également présentée lors du Festival des Solidarités et des Droits des Peuples, organisé par la Ville de Cergy.

CHIFFRES-CLÉS

35 écoles engagées dans le programme Éco-École

50 écoles labellisées Territoire E3D

5 accueils de loisirs labellisés Centre A'ERE

PERSPECTIVES 2025

- Poursuite de l'expérimentation du tri sélectif dans les écoles maternelles et élémentaires ainsi que dans les offices et accueils périscolaires
- Lancement d'un projet de nettoyage de printemps
- Poursuite de la labellisation des centres de loisirs

SOLIDARITÉ ET ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

	1 187 habitants de plus entre le 1 ^{er} janvier 2024 et le 1 ^{er} janvier 2025. La ville de Cergy poursuit une dynamique de croissance particulièrement importante de sa population par rapport aux communes de même strate à l'échelle nationale.
	49,5 % de la population a moins de 30 ans, soit 29 554 Cergyssois.
	12,7 % de personnes âgées de plus de 60 ans en 2024 contre 8,2 % en 2009, soit 5 034 personnes âgées de plus.
	16 640 familles , dont 4 375 familles monoparentales.
	17,6 % de femmes seules en 2024 contre 13 % en 2014.
	23 % de pauvreté en 2021 contre 21 % en 2018. La pauvreté touche principalement les jeunes, les personnes isolées, les familles monoparentales et les locataires HLM.

Source : insee.fr/fr/statistiques

Solidarité locale : les actions de la ville et de son Centre communal d'action sociale (CCAS)

Pour les personnes en recherche d'emploi, la Ville participe au Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) ainsi qu'au programme Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD).

Pour les familles, des actions de soutien à la parentalité, en particulier pour les familles les plus précaires sont organisées. Des modes de garde adaptés sont proposés, ainsi que des rencontres intergénérationnelles favorisant le lien aidant-aidé. De plus, la Commune soutient plusieurs structures d'hébergement pour les femmes seules avec enfants.

Pour les jeunes, la Ville mène des actions de repérage des situations de précarité afin de faciliter leur insertion professionnelle, en collaboration avec la Mission locale pour les 16 à 25 ans. Elle soutient également des structures d'insertion économique et professionnelle telles qu'Espérer 95, Le Maillon, Alice, APUI les Villageoises et TILT services.

Dans les accueils périscolaires et extrascolaires, environ **300 enfants en situation de handicap sont accueillis chaque année**. Cette démarche s'inscrit dans une politique d'inclusion des enfants, avec la présence de deux coordinateurs Enfance responsables de la mission handicap. Ils interviennent auprès des familles, en relais avec les institutions spécialisées et assurent l'accueil prioritaire d'une trentaine d'enfants en situation de handicap dans les crèches, notamment à la crèche La Courte échelle. Un projet d'accueil personnalisé ainsi qu'un surendrement pour les enfants nécessitant un soutien particulier sont également proposés.

La Ville soutient financièrement l'association A.V.E.R.T.I. pour l'accueil d'enfants en situation de handicap au sein de son jardin éducatif, Les Galopins.

Pour les seniors, la ville propose des ateliers sur le numérique et la santé, ainsi que des actions visant à favoriser la mixité intergénérationnelle, afin de les accompagner dans leur quotidien, améliorer leur bien-être et lutter contre leur isolement.

Lutter contre le chômage de longue durée par une démarche de territoire

La Ville de Cergy mène une politique active en faveur de l'emploi, avec des dispositifs comme le service solidarité et emploi, la mission locale et les plans locaux d'insertion. Le projet **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)** renforce cet engagement en offrant aux chômeurs de longue durée du territoire un emploi à durée indéterminée, à temps choisi, rémunéré au SMIC. Ces emplois visent à répondre à des besoins locaux non couverts et sont complémentaires aux emplois existants. **1 200 personnes sont durablement privées d'emploi sur le territoire TZCLD de Cergy.**



Dans les faits

Lancé en 2019, le projet a permis à **Cergy de devenir le 59^{ème} territoire habilité** par le Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, le 16 novembre 2023.

Ce projet est le fruit d'un **travail partenarial** continu, impliquant près de **100 acteurs** (associations, acteurs de l'emploi, entreprises, institutions publiques et habitants).

Cergy participe ainsi à l'expérimentation nationale.

CHIFFRES-CLÉS

150 personnes privées durablement d'emploi rencontrées depuis fin 2019

124 personnes ont exprimé leur volonté de rejoindre le projet

59 personnes ont retrouvé un emploi

4 projets retenus en septembre 2024 au titre du Budget participatif de la Région

1^{ère} unité d'EBE ouverte en 2024

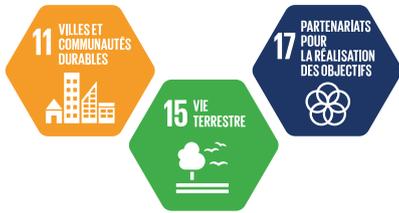
L'association Cergy Entreprise Solidaire Innovante Locale (Cesil)

Créée en 2022, elle a obtenu le statut d'**Entreprise à But d'Emploi (EBE)** en mai 2024. En juin 2024, les 10 premiers salariés issus de la privation d'emploi ont été embauchés. L'effectif total du CESIL est de **21 salariés** à la fin de l'année. L'EBE déploie ses activités autour de quatre axes : recyclerie, conciergerie, activités écologiques et fonctions support (administration, comptabilité, communication...).

Parallèlement, la Ville poursuit les **ateliers préparatoires au retour à l'emploi**, qui se concentrent sur des activités telles que la **recyclerie**, la **conciergerie** et la **préparation du collectif de travail**, permettant ainsi aux personnes éloignées de l'emploi de développer de nouvelles compétences en lien avec leurs envies et aptitudes.

PERSPECTIVES 2025

- Rencontrer de nouvelles personnes privées durablement d'emploi et de nouveaux partenaires
- Développer les activités de l'unité EBE-CESIL
- Agrandissement des locaux de l'EBE



Accompagner La Lanterne, un tiers-lieu associatif

Ce tiers-lieu mutualisé, situé au cœur du quartier politique de la ville de l’Axe-Majeur-Horloge, a été inauguré le **14 octobre 2023** dans un ancien bâtiment scolaire. Il abrite un ensemble d’associations engagées dans l’éducation populaire, autour de thématiques telles que l’agroécologie, la culture, le sport-santé, l’alimentation durable, l’accompagnement scolaire et le bien-être.

Dans les faits

Un bâtiment

Construit en 1985, l’ancien groupe scolaire de La Lanterne fait partie des **13 bâtiments de la ville labellisés en 2022 « Architecture contemporaine remarquable »**. Dans le cadre d’un concours national visant à concevoir des écoles à faible consommation d’énergie, les architectes Hélène Jourda et Gilles Perraudin ont imaginé un projet fondé sur la compacité et l’inertie thermique du bâtiment semi-enterré. La réhabilitation de ce bâtiment a été pilotée par la Ville de Cergy. Le rez-de-chaussée offre sur **1 200 m²** plusieurs espaces de convivialité, des bureaux, des ateliers polyvalents et une petite salle de spectacle. **Le rez-de-chaussée haut, ouvert en 2024 et géré par la Ville, abrite actuellement les bureaux de 10 associations employant des salariés.**

Un collectif

Cinq associations ont décidé de mutualiser leurs ressources autour d’un projet partagé : **Art et Prémices Cie (théâtre-forum), Art Osons (graffiti, street art), Les Ateliers Arrosés (arts plastiques), b.a-BA (agroécologie, éducation à l’environnement) et La Ruche (culture et éducation populaire)**. Aujourd’hui, le tiers-lieu du Collectif La Lanterne fédère une quarantaine de membres, dont 14 associations. Il bénéficie du **label national « Fabrique de Territoire »**, récemment reconduit jusqu’en 2027 et de l’agrément **Espace de Vie Sociale (EVS)**.

Les 3 axes principaux du projet

- **Renforcer les sociabilités** au sein du quartier Axe Majeur-Horloge
- **Contribuer à l’émancipation des habitants**, notamment les plus fragiles et les plus jeunes
- **Activer le pouvoir d’agir** des habitants

Ces objectifs se concrétisent par l’**animation d’espaces de convivialité** ouverts à tous, ainsi que par la programmation d’**ateliers**, de **stages de pratiques artistiques et agroécologiques**, d’**expositions**, de **formations** et d’**événements culturels** fédérateurs.

À titre d’exemple, une **serre-pépinière de quartier** a été installée dans l’ancienne cour d’école en 2021, permettant de produire et de distribuer des plantes aux habitants pour encourager les initiatives d’**éco-jardinage**.

Contactez le collectif

Email : bonjour@collectif-la-lanterne
Facebook : [@collectif_la_lanterne](https://www.facebook.com/collectif_la_lanterne)
Site web : www.collectif-la-lanterne.org

CHIFFRES-CLÉS

40 membres-adhérents (associations et habitants)

350 bénévoles impliqués dans le projet

11 000 visiteurs depuis l’ouverture

5 000 plants distribués gratuitement aux habitants

PERSPECTIVES 2025

- Réflexion sur la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour basse
- Création d’une vie collective au sein de l’équipement, impliquant tous les occupants associatifs
- Poursuite et développement des actions partenariales avec Le Douze dans les domaines social et culturel
- Ouverture par la Ville d’un 2nd tiers-lieu dans le quartier Doux-Épis



Évolution du quotient familial, du Portail famille et du site de réservation

Le système de tarification des services de la Ville était peu intuitif et pouvait produire de l'inéquité dans le traitement des usagers en raison d'effets de seuil. À cela s'ajoutait un Portail famille peu ergonomique et difficile à faire évoluer. La collectivité s'est donc engagée, à partir de 2022, dans une réforme de ses grilles de quotient, couplée à une refonte du Portail famille qui gère les services de réservation et de paiement des activités familiales, extra et périscolaires.

Dans les faits

Nouveau quotient familial

Le **nouveau quotient familial individualisé** adopté par la Ville permet le maintien d'une tarification raisonnable pour toutes les activités périscolaires, dont la restauration et les activités de loisirs.

Pour tenir compte de l'évolution des revenus de chaque foyer, le calcul du quotient s'appuie sur le revenu de référence divisé par le nombre de parts. Les tarifs minimum et maximum sont restés, pour l'essentiel, inchangés et ne couvrent qu'une part du coût réel des prestations, le reste étant pris en charge par la Commune.

La Ville a consacré 650 000 € pour lisser les éventuelles augmentations liées au changement de mode de calcul : concrètement, pour 2024-2025, si le tarif augmente entre l'ancienne formule de calcul et la nouvelle, la Ville effectue un blocage du tarif le plus avantageux pour les familles.

Pour 2025-2026 et jusqu'en 2029-2030, un **lissage progressif des éventuelles augmentations des tarifs est mis en place**.



Un simulateur de son quotient et du tarif des prestations est disponible sur votre espace :

<https://portail-cergy.ciril.net/aide/sfCirilSimulationMontant/index>

Un Portail famille plus accessible

Pour simplifier les démarches des parents dans la gestion quotidienne des inscriptions, réservations et paiements des activités de leurs enfants, un nouveau Portail famille plus intuitif et ergonomique a été mis en place en juin.

Le dossier d'inscription et le planning de réservation y sont simplifiés. Un suivi des demandes, des attestations, l'envoi de pièces jointes et la conservation des documents sont désormais possibles en ligne. Le portail permet aussi d'accéder aux actualités de l'accueil de loisirs, de la restauration et des vacances scolaires.

CHIFFRES-CLÉS

650 000 € de plus qu'avec le précédent mode de calcul, redonnés aux familles en 2024 pour préserver leur pouvoir d'achat

150 agents municipaux mobilisés

7 000 familles concernées

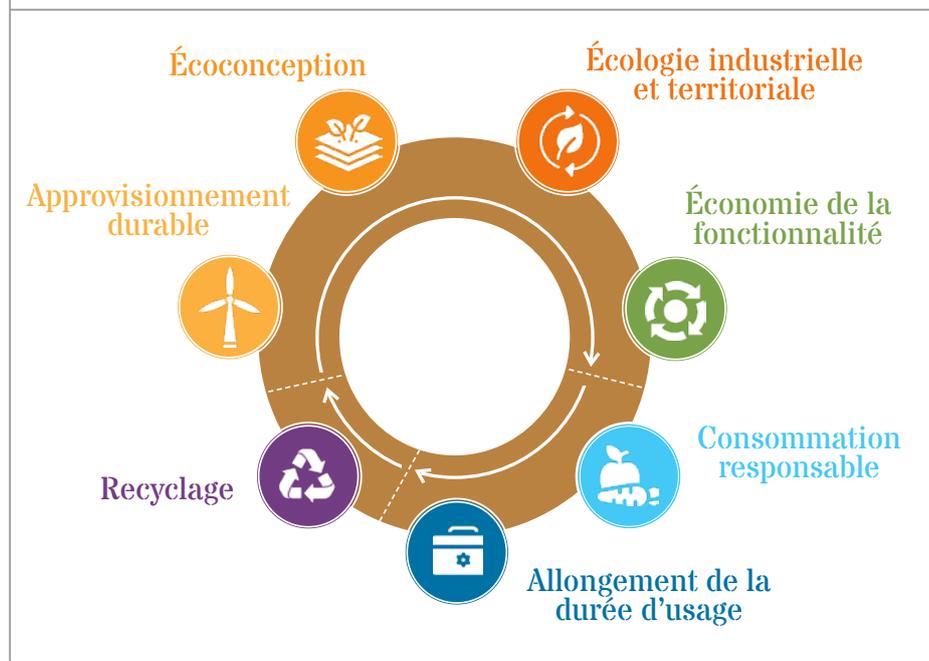
PERSPECTIVE 2025

- Deuxième phase de déploiement du Portail famille : activités jeunesse et sport

PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Une consommation et une production plus responsables se doivent d'être à la fois moins polluantes, moins prédatrices, en termes de ressources et de milieux naturels, et de limiter au maximum les risques pour l'environnement et les conditions de la vie sur terre. Il s'agit désormais d'entrer dans une logique vertueuse d'économie circulaire pour **passer d'un modèle économique linéaire « fabriquer, consommer, jeter » à un modèle circulaire qui intègre l'ensemble du cycle de vie des produits, de leur écoconception à la gestion des déchets, en passant par leur consommation en limitant les gaspillages**. L'action publique doit favoriser le recours à l'**emploi local**, la promotion de systèmes productifs locaux, la mise en place de l'**économie sociale et solidaire**, le recours aux **écolabels** et à la **certification environnementale**, l'**éco-responsabilité** des services, des **politiques d'achat durable**.

Les 7 piliers de l'économie circulaire



Source : Cerema. Cette image a été conçue en utilisant les ressources de Flaticon.com

Consommer et produire de façon plus responsable et plus locale, c'est également avoir une action significative sur le climat. L'empreinte carbone mesure les émissions de GES liées à la consommation des biens et des services en comptabilisant à la fois les importations et les exportations. **L'empreinte carbone d'un habitant de Cergy est de 7,6 tonnes éqCO₂/habitant.**

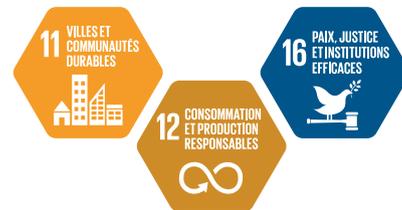
Chaque Cergyssois émet ainsi pour moitié des GES en se chauffant, se déplaçant sur le territoire et en consommant des biens et des services sur le territoire (ce sont les émissions directes). **Il émet également pour moitié des GES en important des biens et des services non produits sur le territoire** (ce sont les émissions indirectes).

CHIFFRES-CLÉS sur l'agriculture à Cergy

141,7 ha d'espaces agricoles (9,6 % du territoire communal) dont **42 %** en maraîchage.

Près **1/4 des exploitations agricoles** de l'agglomération sont installées à Cergy soit 6 exploitations sur 25 au total.

3 exploitations en agriculture biologique sont présentes (21 ha environ) soit 12 % de la surface agricole totale contre 9,5% à l'échelle nationale.



Devenir une collectivité éco-exemplaire

L'éco-exemplarité désigne l'ensemble des actions visant à limiter les conséquences de nos activités sur l'environnement, ainsi que les efforts de sensibilisation pour mobiliser les acteurs du territoire (entreprises, associations, citoyens, etc.) sur la transition écologique.

Dans les faits



Le tri des déchets

Le tri sélectif, lancé en 2022, continue de se développer dans les équipements de la ville, incluant les gymnases, ateliers techniques, locaux collectifs résidentiels, ainsi qu'une phase test dans les écoles maternelles et élémentaires, les offices et les accueils périscolaires du Hazay, des Châteaux et des Essarts. D'autres déchets spécifiques sont valorisés à l'Hôtel de ville : biodéchets, piles, cartouches d'encre, bouchons...

Cergy, "Ville sans perturbateurs endocriniens"

En 2022, la Ville de Cergy a signé la charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens". La collectivité a mené une vaste campagne de sensibilisation et organisé des ateliers collectifs pour informer les agents, les familles et les commerçants.

Cela s'est traduit par la distribution de **4 400 brochures** élaborées par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, en collaboration avec le Réseau Environnement Santé, ainsi que par la création de **supports d'exposition**. Par ailleurs, **100 % des marchés de la Ville intègrent désormais des clauses spécifiques sur les perturbateurs endocriniens**, renforçant ainsi l'engagement de Cergy pour un environnement plus sain. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cergy.fr/pe



Sensibilisation des élus et des agents

Des ateliers et animations ludiques sur des sujets variés (déchets, alimentation, mobilité, jardinage) sont régulièrement proposés aux élus et agents. Des formations sont également organisées pour sensibiliser les agents aux Objectifs de développement durable et à la transition écologique, à la sobriété énergétique, numérique ainsi que des temps d'information sur les actions durables de la Ville.

Réduction de la consommation de papier

La Commune poursuit ses efforts de réduction de sa consommation de papier soit - **4,5 % par rapport à 2023** malgré les élections et les courriers d'information envoyés pour la mise en place du portail Famille qui ont demandé de grandes quantités d'impression. Les photocopies restent encore un poste de consommation important des services. Une légère hausse est néanmoins constatée de 2,5 % des photocopies par rapport à l'année 2023 et de 5,9 % dans les écoles. En 2024, parmi les actions menées en faveur de la réduction du papier, on peut citer : l'arrêt du papier à en-tête, l'achat de papier labellisé FSC et Ecolabel, 43 % de papier recyclé, la dématérialisation des supports de communication, la création du Portail famille, ainsi que la suppression de l'affichage légal papier et des courriers entrants.



Mobilités durables

Afin d'encourager le recours à des modes de transport plus écologiques, le forfait mobilités durables **de 300 €** a été instauré en 2023, avec **80 agents bénéficiaires**.

Le pass Navigo est depuis septembre 2023 remboursé aux agents à hauteur de 75 %.

La flotte automobile continue de se verdir, avec une part de véhicules électriques passant de **19,6 % en 2022 à 27 % en 2024**.

Achats durables

En 2026, conformément à la **loi Énergie Climat**, il est prévu que 100 % des marchés publics intègrent une clause environnementale. En signant la **Charte sur les achats durables** le 28 septembre 2023, la Ville a confirmé son engagement en faveur de cette initiative. En 2024, elle a vendu **101 biens d'occasion pour un montant total de 16 712 € de recettes générées**, soutenant ainsi le réemploi et la réutilisation. La Commune établit également depuis 2024, conformément à la loi AGECE, un suivi annuel du montant de ses achats issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées

CHIFFRES-CLÉS

12/100 : note moyenne de la pondération du critère environnemental

93 % des marchés publics de Cergy incluent une clause de promotion de l'emploi ou un critère de jugement d'insertion sociale

98 % des marchés publics contiennent une clause environnementale d'exécution

100 % des marchés ont une clause sur les perturbateurs endocriniens

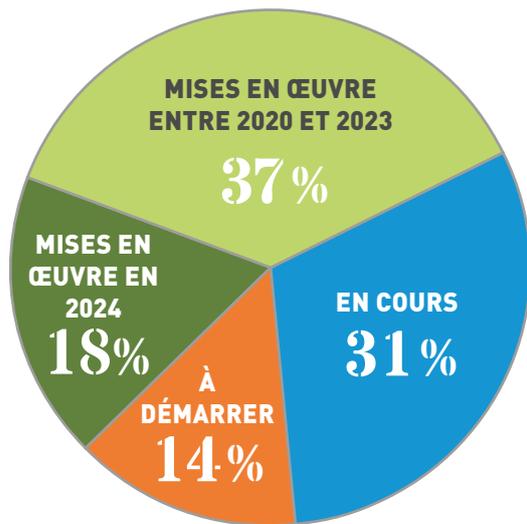
300 agents ont été sensibilisés en 2024 sur les enjeux de transition écologique

270 agents sensibilisés sur les perturbateurs endocriniens depuis 2022

PERSPECTIVES 2025

- Finalisation du déploiement du tri sélectif dans tous les équipements de la ville
- Sensibilisation continue aux perturbateurs endocriniens et aux achats durables
- Poursuite de la réduction de la consommation énergétique via des écogestes et le Challenge CUBE ville
- Politique alimentaire plus durable pour les événements municipaux
- Élaboration d'un plan de mobilité pour les agents
- Dématérialisation des fiches de paie
- Poursuite des efforts de réduction de la consommation de papier et dématérialisation

BILAN des (116) ACTIONS depuis 2020



36 ACTIONS EN COURS

21 ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2024

43 ACTIONS MISES EN ŒUVRE ENTRE 2020 ET 2023

16 ACTIONS À DÉMARRER

86 % de ces ACTIONS soit 100 actions sont MISES EN ŒUVRE ou EN COURS DE MISE EN ŒUVRE DEPUIS 2020.

EN COURS

36 ACTIONS



Biodiversité

- **Élaboration d'un projet d'agriculture urbaine sur 2 ha contigus à l'espace naturel des Linandes.** Les échanges sont en cours avec les partenaires potentiels de la zone agricole.
- **Développement des actions de partenariat, de partage et de découverte du jardin pédagogique de Visages du Monde.** Animations avec les habitants. → ACTION 13 - 2022
- **Révision du Plan Local d'Urbanisme.** Adoption prévue au mi-2025. → ACTION 14 - 2022
- **Participation des habitants et des élèves de Cergy à la première phase d'aménagement de l'espace naturel des Linandes.** → ACTION 11 - 2022 - CACP et CPA
- **Mise en place d'une signalétique pédagogique pour informer les habitants.** Création d'une carte interactive "Cergy côté nature !" sur le site de la ville. → ACTION 3 - 2023 et ACTION 5 - 2024
- **Création d'îlots de fraîcheur sur les places du Nautilus et du Marché.** Études en cours pour les places du Ponceau et du Nautilus.
- **Augmentation de la surface cultivée de 2 000 m² et plantation d'un verger de petits fruitiers.** Programmation triennale de plantations d'arbres, dont fruitiers.



Mobilité

- **Dispositif d'écomobilité scolaire dans 2 groupes scolaires.** Dispositif en cours sur les écoles du Village et des Essarts.
- **Poursuite du verdissement de la flotte : plus de 50 % des véhicules commandés seront des véhicules non thermiques.** Objectif annuel atteint. La part de véhicules électriques est passée de 19,6 % en 2022 à 27 % en 2024.
- **Plan de mobilité pour les agents de la Ville.** Définition d'actions prioritaires sur le parc automobile de la ville et suivi de l'impact environnemental et financier dans le cadre du dispositif MOBILIPRO de l'ADEME. → ACTION 4 - 2024
- **Poursuite de l'aménagement des réseaux cyclables communaux et d'agglomération en concertation avec la CACP.** → ACTION 4 - 2024 + 12 % d'augmentation du réseau cyclable depuis 2020.
- **Déploiement de stationnements pour vélos sur la voirie et dans les bâtiments communaux.** → ACTION 1 - 2023



Pollution et déchets

- **Mise en place du tri sélectif dans les écoles.** → ACTION 10 - 2024 Installation pilote dans 3 groupes scolaires.

- **Maîtrise de la dépense de papier dans les équipements disposant de copieurs, en particulier les écoles.** En 2024, 4,5 millions de photocopies effectuées dans les écoles, soit une hausse de 5,9 % par rapport à 2023. Pour la mairie, 917 000 de photocopies réalisées, soit une hausse de 2,5 % par rapport à 2023.
- **Publication régulière des consommations de papier par direction.** Réduction de la consommation total de papier de 4,5% par rapport à 2023.
- **Poursuivre le déploiement de la mise en place du tri sélectif dans les équipements de la ville.**
→ ACTION 8 - 2023 et ACTION 10 - 2024.
- **Diminuer l'achat d'objets promotionnels (goodies).** Baisse du budget d'achat de goodies de 40 % entre 2020 et 2023. Augmentation de 10 % entre 2023-2024.
- **Privilégier des objets promotionnels fabriqués en France si cela est possible.** 17,2 % du montant total (€HT) des achats de goodies sont des produits fabriqués en France et 43,7 % fabriqués à partir de matériaux recyclés ou de l'agriculture biologique.
- **Valoriser les déchets du bâtiment : définir les modalités de travail avec nos partenaires, intégration aux marchés publics, suivi-évaluation et communication.** Les pavés de l'ancien ALSH du Bois de Cergy seront réutilisés.



Rénovation & énergies renouvelables

- **8 opérations de rénovation (copropriétés et parc social) :** 3 opérations achevées en 2024.
→ ACTION 3 - 2024
- **Mise en place de l'exonération partielle de la taxe foncière pendant 3 ans pour les propriétaires ayant engagé des travaux de rénovation.**
- **Document de référence pour la construction neuve (charte promoteur) et la rénovation : action réorientée vers la CACP.** La Charte d'aménagement durable favorable à la santé de l'agglomération, prévue pour 2025 servira de document de base.
- **Exigences accrues en performance énergétique pour les nouveaux bâtiments :** le futur accueil de loisirs du Bois de Cergy vise la norme RE 2020 et le seuil carbone 2028 avec isolation performante, construction bois/paille, éclairage naturel et protections solaires.
- **Développement des partenariats pour accueillir d'autres projets photovoltaïques.** Projet d'installation de panneaux solaires au groupe scolaire du Petit Vent et le stade des Maradas.

- **Programme de rénovation énergétique :** 15 équipements municipaux ont fait l'objet d'une rénovation énergétique dont 8 écoles.
→ ACTION 3 - 2024.



Sensibiliser et Mobiliser

- **Suivi des volumes d'achats durables effectués.**
→ ACTION 10 - 2024
- **Déploiement des clauses de développement durable dans les marchés à hauteur de 100 %.** 100 % des marchés publics contiennent une clause environnementale d'exécution → ACTION 7 - 2023 & ACTION 10 - 2024
- **Proposer un budget vert.** 12 % de dépenses très favorables et favorables sous conditions, et 2 % de dépenses défavorables. → ACTION 1 - 2024.
- **Participation au challenge sobriété énergétique des bâtiments CUBE Ville.** 10 équipements engagés dans la démarche. → ACTION 2 - 2024.
- **Accompagner et former 20 % des commerçants du territoire en ouvrant la formation sur le volet développement durable à l'ensemble des commerçants du territoire pour les sensibiliser aux bons gestes.** 2 sessions de formation, soit 12 commerçants formés sur les perturbateurs endocriniens et les économies d'énergie.
- **Sensibilisation aux éco-gestes sur la réduction de la consommation énergétique.** Dans le cadre du challenge CUBE Ville, 250 agents sensibilisés sur la sobriété énergétique. → ACTION 10 - 2024.
- **Suivi et bilan des mesures du plan de sobriété.**
→ ACTION 3 - 2024.



Solidarité

- **Former les agents de la collectivité aux usages numériques de base et à l'accompagnement des usagers à devenir autonomes.** 54 agents formés en 2024 → ACTION 19 - 2022.
- **Préparation en vue de la labellisation Qualiville.** Enquête de satisfaction auprès des usagers et définition de la politique Qualité pour 2025
→ ACTION 15 - 2022 → ACTION 15 prioritaire - 2023.
- **Nouveau programme d'actions de lutte contre l'isolement élaboré en lien avec le Conseil des seniors.** Recueil des besoins via une enquête auprès de 600 seniors et partenaires, Programme "Été en forme" durant l'été et poursuite des « Cafés des seniors » dans les 4 maisons de quartier.
→ ACTION 20 - 2022.
- **Déploiement du projet "Santé Jeune".** Permanences dans les établissements scolaires sur la santé depuis 2022.



Biodiversité

- **Poursuite de la politique d'acquisition de terrains en bords d'Oise (Espaces Naturels Sensibles).** 2,5 ha de classés ENS acquis par la ville en 13 ans. Les acquisitions se poursuivent.
→ ACTION 10 - 2022.
- **Expérimentation d'une cour d'école OASIS à l'école de la Justice.** Les 2 cours OASIS des écoles primaires et maternelles de la Justice ont été inaugurées en octobre 2024
→ ACTION 4 - 2023 & ACTION 6 - 2024.
- **Mise en place de l'éco-pâturage sur un nouveau terrain communal.** Écopâturage mis en place sur une nouvelle parcelle communale : parc de la maison Anne et Gérard Philippe.
- **Création d'un nouveau potager à la maison de quartier des Linandes, lieu de lien social.** Les 4 maisons de quartier ont un potager pédagogique à proximité.



Sensibiliser et Mobiliser

- **Maintien de l'effort de déploiement des postes télétravaillables / télétravaillés.** 302 agents en 2023 à 279 en 2024.
- **25% des initiatives soutenues par le FIL répondront à des enjeux à la fois sociaux et environnementaux.** 1 seul projet portant des enjeux environnementaux (nettoyage des espaces verts dans une résidence) et 11 projets à dimension sociale.
→ ACTION 22 - 2022.
- **Établir un suivi annuel de l'empreinte carbone de la ville.** 10 662 t éq. CO₂ émis en 2023.



Solidarité

- **Changement du logiciel de gestion des files d'attente permettant aux usagers et aux services une optimisation des rendez-vous**
→ ACTION 15 - 2022.
- **Refonte du Portail famille** → ACTION 15 - 2022.
- **Ouvrir la première unité d'Entreprise à But d'Emploi (EBE) par l'embauche de personnes privées durablement d'emploi.** Création en mai 2024, embauche de 21 salariés en 2024.
- **Finalisation du schéma directeur de l'hôtel de ville :** lieu d'accueil unique pour les visiteurs.

- **Animations autour de la santé et du bien manger pour les jeunes.** Cours de cuisine durant les vacances scolaires et permanences dans les établissements scolaires.
- **Expérimentation de la semaine en 4,5 jours.** 37 agents engagés dans l'expérimentation depuis octobre 2024
→ NOUVELLE ACTION lancée en 2024 (non inscrite dans le RDD 2023).
- **Mise en œuvre du pacte social (2021 - 2026).** Augmentation des salaires, de la prise en charge mutuelle et prévoyance, des tickets restaurant, déprécarisation
→ NOUVELLE ACTION lancée en 2024 (non inscrite dans le RDD 2023).



Pollution et déchets

- **Achat de papier recyclé et de grammage inférieur** à hauteur de 43 % des achats de papier depuis avril 2024. → ACTION 7 - 2023.
- **Organisation d'ateliers de nettoyage numérique.** Sensibilisation des agents à la sobriété numérique, tri des fichiers et nettoyage des serveurs
→ NOUVELLE ACTION lancée en 2024 (non inscrite dans le RDD 2023).
- **Recyclage et seconde vie du mobilier et du matériel.** 16 000 euros de matériel vendu par la ville
→ NOUVELLE ACTION lancée en 2024 (non inscrite dans le RDD 2023).
- **Dispositif "J'allume ma rue" au village** (en lien avec la CACP) → ACTION 2 - 2024



Rénovation & énergies renouvelables

- **Solution mixte de béton-bois pour le groupe scolaire des Marjoberts.** Rez-de-chaussée de l'école des Marjoberts en béton et étage en structure en bois.



Mobilité

- **Expérimentation du dispositif "la rue aux écoliers" à l'école du Hazay**
→ ACTION 4 - 2024 - poursuivie en 2025 avec deux nouvelles écoles.



Alimentation

- **Coordination des acteurs de l'aide alimentaire en vue d'un plan alimentaire local.**



Biodiversité et Espaces Verts

- Suivi de l'évolution de l'état de la biodiversité du site des Linandes.
- Généraliser le déploiement des grainothèques dans les trois médiathèques de Cergy.
→ ACTION 13 - 2022.
- Élaboration d'un plan nature.
→ ACTION 8 - 2022.



Sensibiliser et Mobiliser

- Adoption d'une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte carbone.
- Établir un bilan chiffré de la journée des associations sur le plan environnemental avec un ensemble d'indicateurs.
- Charte "verte" d'éco-responsabilité des agents du service jeunesse.



Mobilité

- Installation d'un atelier de réparation de vélos.



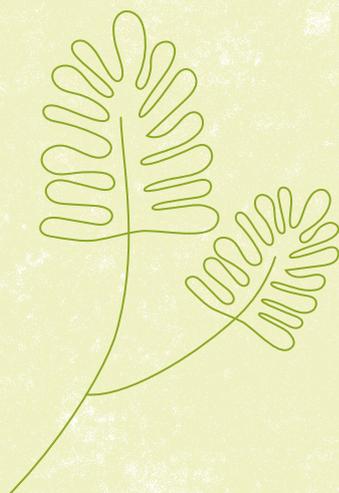
Pollution et déchets

- Dématérialisation des fiches de paie.
- Dématérialisation des courriers sortants.
- Adoption d'une charte de bonnes pratiques pour réduire l'empreinte écologique des pratiques numériques.
- Expérimentation "couches fertiles" pour réduire les déchets dans les crèches.
- Dispositif de réduction des mégots sur l'espace public.
- Élaboration d'une stratégie numérique responsable : en raison de la mutualisation des services informatique entre la ville et la CACP, l'action sera portée au niveau intercommunal.



Rénovation & énergies renouvelables

- Audit sur le potentiel solaire des bâtiments de la ville pour identifier les bâtiments susceptibles d'être équipés.
- Étudier la possibilité d'exploiter les signaux EcoWatt à partir de l'API afin de programmer automatiquement certains équipements lors d'un signal orange ou rouge.
- Adoption et présentation d'un scénario d'investissement sur le patrimoine bâti de la ville sur 10 ans. La priorité a été donnée à la mise hors d'eau des bâtiments les plus vétustes.



1. Déploiement de stationnements dans les gymnases pour les vélos et trottinettes
2. Création de 2 cours d'école OASIS dans les groupes scolaires de la Chanterelle et du Nautilus
3. Plantations d'arbres dans 6 cours d'école (projet Canopée) : Tilleuls, Touleuses, Châteaux, Le Village, Ponceau et Linandes
4. Installation de panneaux photovoltaïques sur le groupe scolaire du Petit Vent et sur le toit de la halle d'athlétisme du stade des Maradas
5. Abonnement biogaz pour certains bâtiments communaux
6. Création d'îlots de fraîcheur sur les places du Nautilus, du Marché, des Touleuses et des Linandes
7. Plan de mobilité pour les agents
8. Dispositif écomobilité scolaire
9. Dispositif de réduction des mégots sur l'espace public
10. Labellisation Qualiville
11. Ouverture de la cinquième maison de quartier à Cergy-Préfecture.
12. Animations prévues autour de la santé et du sport pour les jeunes
13. Entretien du parc roulant (vélos et trottinettes) des 27 groupes scolaires par l'association Vélo Solidaire
14. Sensibilisation du Conseil des jeunes (11-17 ans) aux enjeux climatiques
15. Déploiement d'un projet alimentaire local (coordination des acteurs associatifs, lutte contre le gaspillage alimentaire avec les commerçants, etc.)
16. Développement des activités de l'Entreprise à But d'Emploi et recherche de nouveaux locaux
17. Mise en place d'une gestion à distance des installations techniques des bâtiments municipaux
18. Suivi des coûts et de la consommation énergétique par bâtiment
19. Mise en place d'un contrat de performance énergétique pour améliorer la maintenance énergétique des équipements
20. Mise en place d'une politique alimentaire durable pour les événements organisés par la Ville
21. Mise en place avec les associations de conventions intégrant les éco-gestes à adopter
22. Réalisation de pistes cyclables sur le boulevard de l'Oise et l'avenue de l'Embellie
23. Mise en valeur du Fil d'Ariane
24. Programme de résorption des points durs de marche et de vélo du quotidien
25. Mise en œuvre du pacte social : sport et santé au travail, baromètre social, livret d'intégration, reclassement
26. Raccordement au chauffage urbain de plusieurs bâtiments et extension du réseau de chaleur

DÉVELOPPEMENT DURABLE À CERGY : L'ESSENTIEL EN UNE PAGE

BILAN des 116 ACTIONS depuis 2020



86 %* DE CES ACTIONS SONT MISES EN ŒUVRE OU EN COURS DE MISE EN ŒUVRE.

(*SOIT 100 ACTIONS)



ZOOM sur quelques ACTIONS réalisées en 2024

€ Finances

- Adoption du 1^{er} budget Climat.

🏠 Rénovation, sobriété énergétique & énergies renouvelables

- Rénovation de 15 équipements dont 8 écoles.
- Sensibilisation aux **écogestes** sur la réduction de la consommation énergétique dans le cadre du challenge CUBE Ville : 250 agents sensibilisés et 144 participants à un jeu de sensibilisation Energic en ligne durant 3 mois sur l'énergie.

🚲 Mobilité durable

- Augmentation des **pistes cyclables** : +13 % depuis 2020 passant de 103 km à 116 km en 2024.
- Poursuite du **verdissement de la flotte automobile** : augmentation de la part des véhicules électriques, passant de 19,6 % en 2022 à 27 % en 2024.
- Expérimentation de la 1^{ère} **Rue aux écoliers** au Hazay.

🌿 Biodiversité

- Création d'un **nouveau potager à la maison de quartier des Linandes**. Les 4 maisons de quartiers disposent d'un potager pédagogique à proximité.
- Réalisation de la première **cour OASIS** à l'école de la Justice.
- Lancement de la **carte interactive Cergy côté nature !** : 6 parcelles communales en éco-pâturage, 8 vergers communaux, 8 jardins partagés, 11 parcelles en fauchage tardif, 19 ha d'éco-pâturage public.

♻️ Pollution et déchets

- Poursuite du déploiement de la mise en place du **tri sélectif** dans les équipements de la ville.
- Achat de **papier recyclé (43 %)**.
- Ateliers de nettoyage numérique et formations sur le numérique responsable** auprès des agents.
- Recyclage et seconde vie du mobilier et du matériel** : 16 000 € de recettes, une centaine de biens vendus par la ville.

👨‍👩‍👧‍👦 Parentalité, solidarité et santé

- Signature du nouveau **Contrat local de santé 2023-2028** le 20/09/2024.
- Mise en œuvre du Pacte social : expérimentation de la semaine en 4,5 jours, augmentation des salaires, de la prise en charge mutuelle et prévoyance, des tickets restaurant, déprécarisation.
- Évolution du **quotient familial**, du **Portail famille** et du **site de réservation**.
- Ouverture de l'**Entreprise à But d'emploi (EBE)** en mai 2024 et embauche de 21 salariés.
- Permanences dans les collèges et les lycées sur la **santé** et l'**alimentation** (cours de cuisine durant les vacances).

🌍 Éducation à l'environnement

- Inauguration du **tiers-lieu La Lanterne** dédié aux pratiques artistiques, l'agroécologie et l'éducation populaire.
- 270 agents sensibilisés depuis 2022 sur les risques liés aux **perturbateurs endocriniens** et près de 4 400 brochures d'informations distribuées.

26 NOUVELLES ACTIONS pour 2025

- Déploiement de stationnements dans les gymnases pour les vélos et trottinettes
- Création de 2 cours d'école OASIS dans les groupes scolaires de la Chanterelle et du Nautilus
- Plantations d'arbres dans 6 cours d'école (projet Canopée) : Tilleuls, Toulouses, Châteaux, Le Village, Ponceau et Linandes
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le groupe scolaire du Petit Vent et sur le toit de la halle d'athlétisme du stade des Maradas
- Abonnement biogaz pour certains bâtiments communaux
- Création d'îlots de fraîcheur sur les places du Nautilus, du Marché, des Toulouses et des Linandes
- Plan de mobilité pour les agents
- Dispositif écomobilité scolaire
- Dispositif de réduction des mégots sur l'espace public
- Labellisation Qualiville
- Ouverture de la 5^e maison de quartier à Cergy-Préfecture.
- Animations prévues autour de la santé et du sport pour les jeunes
- Entretien du parc roulant (vélos et trottinettes) des 27 groupes scolaires par Vélo Solidaire
- Sensibilisation du Conseil des jeunes (11-17 ans) aux enjeux climatiques
- Déploiement d'un projet alimentaire local (coordination des acteurs associatifs, lutte contre le gaspillage alimentaire avec les commerçants, etc.)
- Développement des activités de l'Entreprise à But d'Emploi et recherche de nouveaux locaux
- Mise en place d'une gestion à distance des installations techniques des bâtiments municipaux
- Suivi des coûts et de la consommation énergétique par bâtiment
- Mise en place d'un contrat de performance énergétique pour améliorer la maintenance énergétique des équipements
- Mise en place d'une politique alimentaire durable pour les événements organisés par la Ville
- Mise en place avec les associations de conventions intégrant les éco-gestes à adopter
- Réalisation de pistes cyclables sur le bd de l'Oise et l'av. de l'Embellie
- Mise en valeur du Fil d'Ariane
- Programme de résorption des points durs de marche et de vélo du quotidien
- Mise en œuvre du pacte social : sport et santé au travail, baromètre social, livret d'intégration, reclassement
- Raccordement au chauffage urbain de plusieurs bâtiments et extension du réseau de chaleur



7 ÉCOGESTES AU QUOTIDIEN

Pour la planète chaque geste compte

Mieux et moins consommer d'énergie

Je baisse, j'éteins, je décale : chaque geste compte pour économiser l'énergie dès maintenant et durablement ! Mobilisons-nous tous ensemble pour atteindre notre objectif : réduire notre consommation d'énergie de **40 %** d'ici 2050.

Je règle mon chauffage à 19°C maximum

→ Baisser le chauffage de **1°C** dans son logement, c'est **7 %** d'économies d'énergie par an.



Je règle mon chauffe-eau à 55°C et je prends des douches moins longues

→ Régler votre chauffe-eau à **55°C** degrés, c'est **10 %** d'économies d'énergie sur le chauffe-eau par an.

Pour économiser du carburant, je lève le pied et je fais du covoiturage

→ Le covoiturage permet de diviser le coût du trajet et la consommation de carburant par le nombre de voyageurs.



J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés

→ Éteindre complètement ses appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à **10 %** d'économies d'électricité par an.

J'installe un thermostat programmable

→ Un programmeur de chauffage bien réglé permet de réduire les consommations d'énergie jusqu'à **15 %** par an.



Je laisse la voiture au garage et je prends les transports en commun ou le vélo pour les petits trajets

→ 30 minutes d'activité physique quotidienne permettent de réduire de **30 %** le risque de développer une maladie.

Je décale l'utilisation de mes appareils électriques en dehors des heures de pointe (7h-11h/18h-20h)

→ En programmant mes machines l'après-midi ou la nuit, je les utilise en dehors des heures de pointe. Si on le fait tous, on évite la consommation électrique d'une ville comme Marseille.

Les bonnes ressources



Le portail Transition écologique et énergétique de la ville de Cergy pour retrouver toutes les actions et l'agenda des événements sur la transition écologique : www.cergy.fr/tee



La carte "Cergy, ville nature !" : www.cergy.fr/carte-nature



Le rapport de développement durable 2024 de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise :
www.cergypontoise.fr/developpement-durable-et-biodiversite



La conférence de Jean Jouzel, co-auteur du rapport du GIEC, à l'université de Cergy-Pontoise en octobre 2022, à revoir sur le site de l'Université Ouverte : universiteouverte.u-cergy.fr/rechauffement-climatique-ou-en-sommes-nous



Brochure d'information sur les perturbateurs endocriniens par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise : à disposition en mairie, en maison de quartier, à l'espace santé ou sur www.cergypontoise.fr/developpement-durable-et-biodiversite



Trois itinéraires en visite audio guidée pour découvrir la biodiversité à Cergy : baladedumoineau.cergypontoise.fr



***Penser la menace climatique* par Jean-Michel Vincent (18 €)** : ouvrage présentant une stratégie articulant comptabilité carbone et actions locales. Publié avec le soutien de la Ville de Cergy, CY Paris Cergy Université et l'ESSEC



***Tout comprendre (ou presque) sur le climat* et *Tout comprendre (ou presque) sur la biodiversité* (18 €)** : deux synthèses présentées sous forme de facilitation graphique par les éditions du CNRS



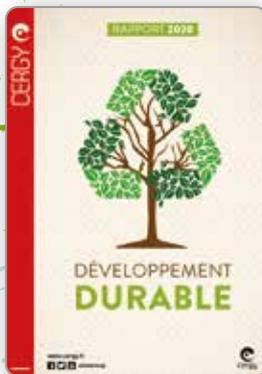
L'outil intuitif développé par l'Ademe pour calculer sa propre empreinte carbone individuelle et connaître les bons gestes adaptés à son profil : www.nosgestesclimat.fr



Les quatre scénarios de l'Ademe pour une neutralité carbone en 2050 sur lesquels élus et services de Cergy ont travaillé pour l'élaboration du prochain PLU : ademe.fr/les-futurs-en-transition/les-scenarios



Plan d'actions
pour les mobilités actives
www.cergy.fr/pama



Edition 2020



Edition 2021



Edition 2022



Edition 2023

Toutes les éditions sont consultables sur www.cergy.fr/rdd



cergy.fr/tee

